

# RAPPORT D'ACTIVITÉS

# 2024



Communauté d'Agglomération les Sorgues du Comtat - [www.sorguesducomtat.fr](http://www.sorguesducomtat.fr)

Althen-des-Paluds - Bédarrides - Monteux - Pernes-les-Fontaines - Sorgues

# Sommaire

## Présentation de l'agglo

Le territoire -----	3
Les compétences -----	4
Les finances -----	5

## Des femmes et des hommes au service du territoire

Les élus communautaires -----	7
Le Conseil de Développement -----	9
La gouvernance -----	10
Les agents intercommunaux -----	11
La voirie : travaux et aménagement -----	12
L'instruction du droit des sols et la planification -----	13
Le service Systèmes d'Information - SI -----	15

## Attractivité

Développement économique -----	16
Petites Villes de Demain -----	22
Développement touristique -----	24

## Développement durable

Transition écologique -----	28
Mobilité -----	33
Gestion des déchets -----	35
Service Public d'Assainissement Non Collectif - SPANC -----	37
Défense Extérieure Contre l'Incendie - DECI -----	38
Unité Cycle de l'Eau -----	39

## Social

CDAD - Accès au droit -----	40
Convention Territoriale Globale – CTG -----	41
Politique de la Ville -----	42
Programme de Réussite Éducative -----	44
Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance - CISPD -----	45



# Présentation de l'agglo

## Le territoire

La Communauté d'Agglomération les Sorgues du Comtat s'inscrit au cœur du Vaucluse. Avec 5 villes et villages à taille humaine qui forment une entité géographique cohérente à la confluence des bassins des Sorgues, de l'Auzon et de l'Ouvèze, elle est engagée pour le développement durable d'un territoire commun - Althen-des-Paluds, Bédarrides, Monteux, Pernes-les-Fontaines et Sorgues.



  
Althen-  
des-Paluds  
Maire  
Michel TERRISSE  
2 848 hab.

  
Bédarrides  
Maire  
Jean BÉRARD  
5 485 hab.

  
Monteux  
Maire  
Christian GROS  
13 377 hab.

  
Pernes-  
les-Fontaines  
Maire  
Didier CARLE  
10 891 hab.

  
Sorgues  
Maire  
Thierry LAGNEAU  
19 346 hab.

# Les compétences

## Quotidien

### Voirie

Création, aménagement et entretien des voies de circulation, places, parkings, trottoirs, accotements, fossés, éclairage public, mobilier urbain, signalisation...

### Collecte et traitement des déchets

Collecte, élimination et valorisation des déchets des ménages : ordures ménagères et tri sélectif.

### Espaces verts et Propreté urbaine

Entretien de tous les espaces verts et espaces publics extérieurs

### Logement - Habitat

- Programme Local de l'Habitat et politique du logement
- Instruction des permis de construire, déclarations préalables, permis d'aménager...
- Accueil des gens du voyage

### Renforcement du lien social

- Politique de la Ville
- Insertion économique et sociale et prévention de la délinquance
- Soutien et coordination d'actions dans le sport, la culture et les loisirs



## Avenir

### Développement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de toutes les zones d'activités
- Soutien aux activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques et de loisirs.
- Politique locale du commerce

### Mobilité

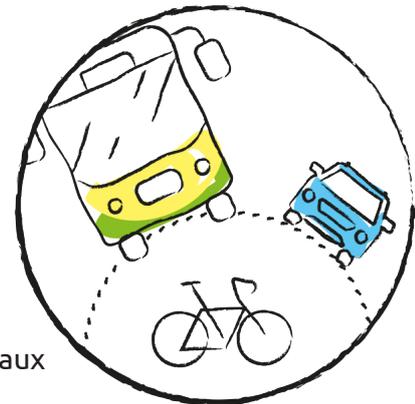
- Création de pistes cyclables
- Aide au covoiturage
- Réseaux de transport en commun « Mont'en bus » et « Sorg'en Bus »
- Aménagements liés au pôle d'échanges multimodal

### Développement touristique

- Office de Tourisme Intercommunal - Promotion du tourisme
- Soutien et accompagnement des acteurs socio-professionnels du tourisme

### Aménagement de l'espace

- Définition, création et réalisation d'opérations d'aménagement et grands travaux
- Schéma de Cohérence Territoriale - SCoT



## Environnement

### Plan Climat Air Énergie Territorial - PCAET

- Lutte contre la pollution de l'air et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie
- Accompagnement à la rénovation énergétique pour les logements des ménages
- Soutien aux projets de développement d'énergies décarbonées : méthanisation, hydrogène, photovoltaïque.

### Gestion de l'eau, des milieux aquatiques, des eaux pluviales et des risques majeurs

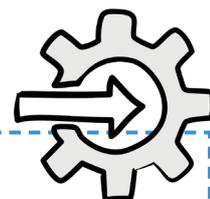
- Production, traitement, stockage et distribution d'eau potable délégués au syndicat mixte Rhône Ventoux
- Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), déléguée aux syndicats mixtes EPAGE, SMOP, SMBS et SIAN.
- Concertation et protection de la ressource en eau, des milieux aquatiques et des sites naturels classés.
- Assainissement collectif des eaux usées délégué au syndicat mixte Rhône Ventoux
- Mise en œuvre du service d'assainissement non collectif - SPANC
- Gestion des eaux pluviales urbaines ainsi que des eaux pluviales et de ruissellement autres que celles liées à la voirie
- Défense Extérieure Contre l'incendie - DECI



# Les finances

Pour l'exercice 2024, l'agglomération a présenté l'annexe environnementale des collectivités locales, nouvelle annexe au compte administratif ou au compte financier unique, qui a pour rôle de mesurer l'impact des budgets locaux sur la transition écologique, de valoriser les choix d'investissement réalisés par les collectivités ayant un impact positif sur l'environnement et, ainsi, de faciliter la planification écologique à l'échelle du territoire national.

L'annexe environnementale a été intégrée au Compte Administratif de l'agglomération, en présentant l'axe 1 « Lutte contre le changement climatique ».



## Quelques chiffres

Cotisation Foncière Entreprises : 33,39%

Taxe foncière propriétés bâties : 8,69%

Taxe foncière propriétés non bâties : 2,31%

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères : 12,40%

## Les principales dépenses



### Développement économique et touristique

*Hors budgets annexes zones d'activités*

Fonctionnement : 184 035 €

Investissement : 20 000 €



### Travaux et aménagement

Investissement : 12 149 377 €



### Collecte et traitement des déchets

Fonctionnement : 10 069 972 €

Investissement : 2 191 976 €



### Politique de la ville

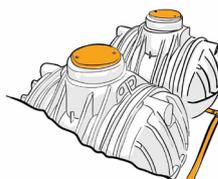
Fonctionnement : 31 500 €



### Mobilité

Fonctionnement : 2 295 841 €

Investissement : 1 839 975 €



### Assainissement collectif

Fonctionnement : 893 892 €

Investissement : 1 593 941 €

### Assainissement individuel

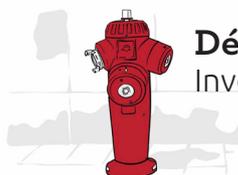
Fonctionnement : 31 933 €



### Risque inondation (GEMAPI)

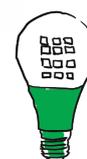
Fonctionnement : 1 030 001 €

Investissement : 500 000 €



### Défense incendie (DECI)

Investissement : 79 350 €



### Energie

Fonctionnement :

Eau : 164 512 €

Electricité : 399 183 €

Carburant : 291 870 €



### Tourisme

*(Office de Tourisme Intercommunal)*

Fonctionnement : 554 049 €

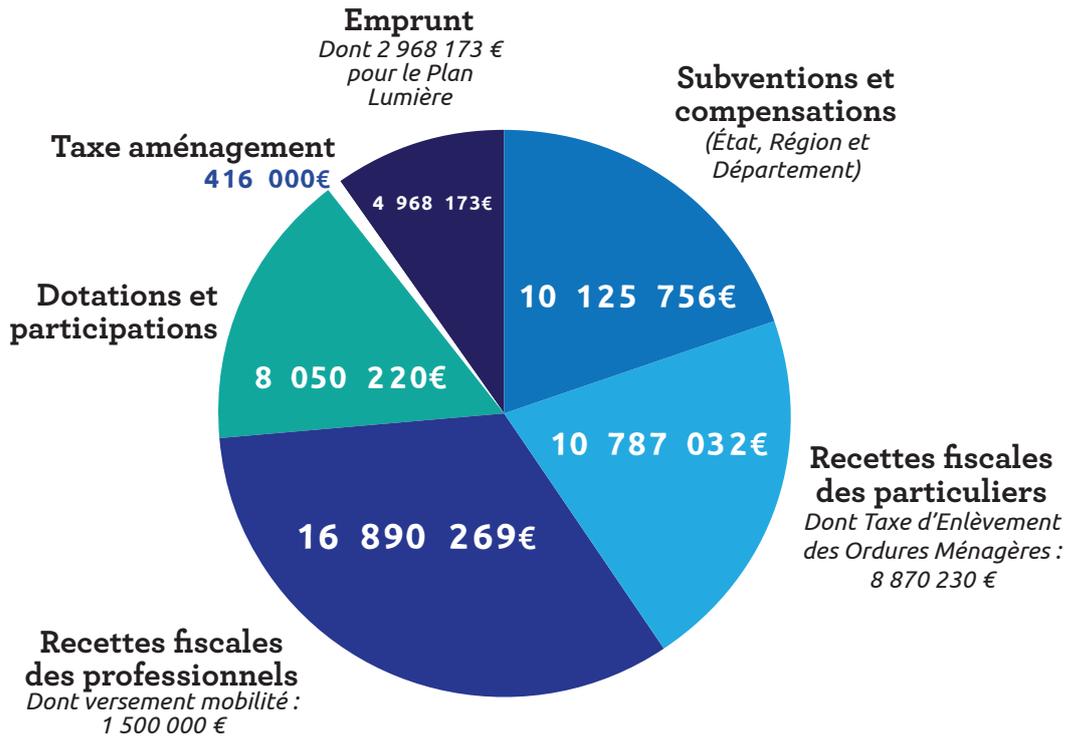
Investissement : 22 290 €



### Soutien aux communes

10 782 085 €

## Les principales recettes





# Des femmes et des hommes au service du territoire

## Les élus communautaires

Composé de 47 membres, le Conseil Communautaire respecte une répartition paritaire et proportionnelle à la population des communes avec 16 élus Sorguais, 13 Montiliens, 10 Pernois, 5 Bédarridais et 3 Althénois.

### Le Conseil Communautaire

#### Althen-des-Paluds

Michel TERRISSE, Sylviane VERGIER, Marc MOSSÉ

#### Bédarrides

Jean BÉRARD, Isabelle DUCRY, Patricia NICOLAS, Joël SERAFINI, Jean-Claude RUSCELLI

#### Monteux

Christian GROS, Carine BLANC-TESTE, Michel MUS, Annie MILLET, Samuel MONTGERMONT, Chantal GONNET-OLIVI, Christophe MOURGEON, Sandy GEIGER, Mario HARELLE, Évelyne ESPENON, Stéphane MICHEL, Patrice DE CAMARET, Florence GUILLAUME (jusqu'au 23/09/2024), Valérie BOURIQUET-TELLENE (à partir du 23/09/2024)

#### Pernes-les-Fontaines

Didier CARLE, Aurélie VERNHES, Laurent COMTAT, Aurélie DEVEZE, Fulgencio BERNAL, Nadège BOISSIN, Guillaume PASCAL, Valérie PEYRACHE, Gérôme VIAU, Robert IGOULEN

#### Sorgues

Thierry LAGNEAU, Sylviane FERRARO, Stéphane GARCIA, Pascale CHUDZIKIEWICZ, Bernard RIGEADE, Jacqueline DEVOS, Dominique DESFOUR, Christelle PEPIN, Thierry ROUX, Cindy CLOP, Serge SOLER, Emmanuelle ROCA, Cyrille GAILLARD, Patricia COURTIER, Christian RIOU, David BELLUCCI



## Le Bureau Communautaire

### Président

Christian Gros

### Vice-Présidents

Thierry LAGNEAU, Didier CARLE, Jean BÉRARD, Michel TERRISSE, Stéphane GARCIA, Laurent COMTAT, Patricia NICOLAS, Marc MOSSÉ, Sylviane FERRARO, Carine BLANC-TESTE, Cyrille GAILLARD, Samuel MONTGERMONT, Mario HARELLE, Aurélie VERNHES

### Élus Communautaires délégués

Pascale CHUDZIKIEWICZ, Bernard RIGEADE, Stéphane MICHEL, Aurélie DEVEZE



## Les chiffres clés de l'année

- . 7 réunions du Conseil Communautaire
- . 8 réunions du Bureau Communautaire
- . 219 délibérations soumises au Conseil Communautaire
- . 194 décisions prises par le Président
- . 8 décisions prises par le Bureau Communautaire
- . 2 071 arrêtés pris par le Président
- . 1 892 procédures du service du droit des sols
- . 5 rencontres du Bureau Communautaire avec les conseils municipaux des communes
- . 72 marchés : 14 Appels d'Offres - 11 MAPA (Marchés À Procédure Adaptée) - 1 SAD (Système d'Acquisition Dynamique)- 12 Contrats Gré à Gré - 34 Marchés Subséquents.  
Dont 54 marchés comportant des clauses et/ou critères environnementaux soit 75 % des marchés.
- . 2 Conseils d'Exploitation SPANC
- . 3 Conseils d'Exploitation OTI
- . 1 Assemblée plénière du CISPD
- . 4 « Formation Spécialisée Santé Sécurité Conditions de Travail » et 4 « Comité Social Territorial »

# Le Conseil de Développement - CoDev

Le Conseil de Développement (CoDev) est notre principale instance de démocratie participative.

Le CoDev propose des projets et donne des avis sur les grandes politiques publiques. De par son rôle consultatif auprès des élus intercommunaux des Sorgues du Comtat, cette assemblée contribue au débat démocratique.

Ses membres, tous bénévoles, sont intégrés dans nos groupes de travail et participent ainsi aux grands dossiers intercommunaux, aux côtés de nos élus et nos agents : stratégie propreté, mobilité, déchets, proximité, eau, plan climat, entreprise, sécurité...



## Les membres du CoDev

ARMAND Liliane, BOURAFDA Farid, BRUN Mireille, CHERON Stéphane, DENIS Guillaume, FOURNIER Marie-Thérèse, GALDO Magalie, GUEGUEN Yves, LAPORTE Monique, LEMPEREUR Dominique, MONTAGARD Michel, OLIVIER Gérard, PEYRET Jacques, REYNE Robert, ROCHEGUDE Bruno, ROTONDI Jacques, SAUGUES Bertrand, SCHOBERT Quentin, SIMONNOT François.

## Les activités du CoDev

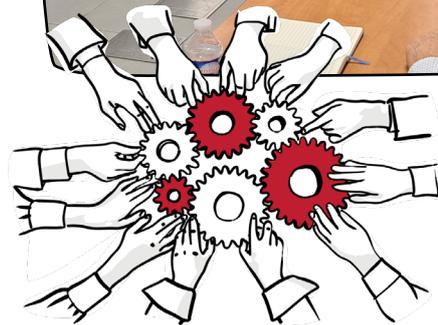
En 2024, parallèlement à ses saisines habituelles, le Conseil de Développement s'est mobilisé pour amorcer une nouvelle dynamique. Face à la baisse du nombre de membres actifs, plusieurs actions ont été engagées afin de redynamiser l'instance, renforcer la cohésion entre les membres et ouvrir davantage le CoDev au grand public.

### Trois axes principaux ont guidé ce travail

- Le fonctionnement interne du CoDev et sa dynamisation
- La fidélisation et l'implication des membres existants
- La visibilité externe et l'ouverture vers de nouveaux publics pour favoriser un intérêt plus général et le recrutement

### Parmi les actions concrètes menées

- La création d'une nouvelle auto-saisine, intitulée « Fonctionnement et Dynamisation du CoDev », afin de repenser ses modalités de travail et son ouverture au grand public
- Refonte de l'identité graphique (logo, typographie et colorimétrie) avec réalisation de nouveaux supports de communication (roll-up, flyers, affiches...)
- La création d'une série de portraits des membres du CoDev sur YouTube
- La délocalisation des plénières dans les communes du territoire
- Le lancement de la première édition des « Rencontres du CoDev », un cycle de conférences publiques animées par des experts, destiné à mieux faire connaître cette instance participative

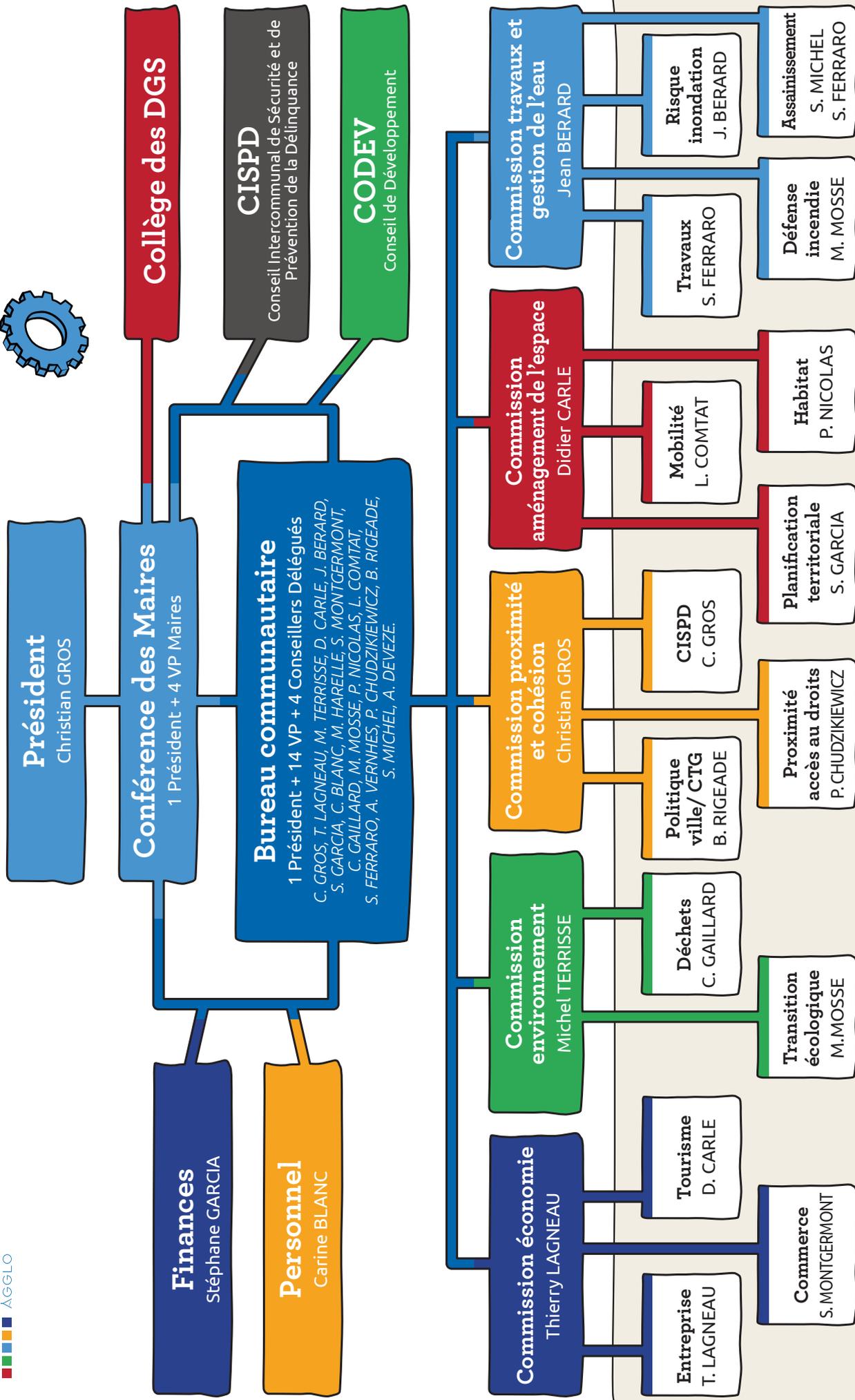


### Les saisines exploitées en 2024

- Propreté des espaces publics
- Elever la conscience collective, changement climatique
- Fonctionnement dynamisation du CoDev
- Mobilité et déplacement doux
- Biodiversité et nature en ville



- 1 assemblée générale
- 4 assemblées plénières

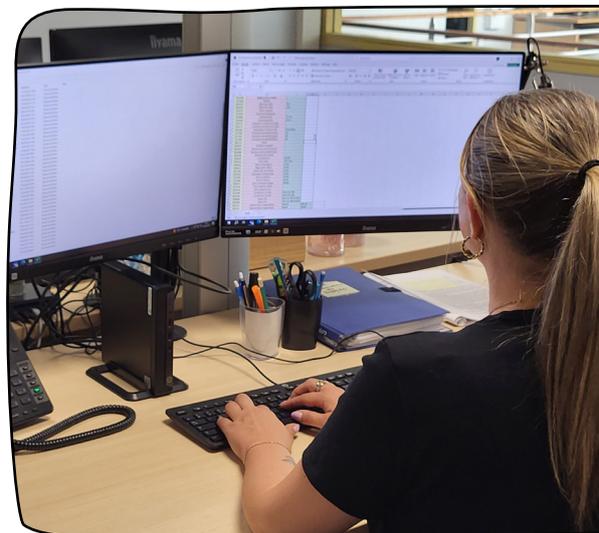


## GROUPES DE TRAVAIL

# Les agents intercommunaux

L'agglomération mène une politique des ressources humaines orientée vers le service public autour de 4 objectifs :

- L'optimisation des conditions de travail
- La maîtrise de la masse salariale et des effectifs
- L'accompagnement du collectif et de chaque agent en matière de formation
- La contribution à l'insertion professionnelle avec les partenaires institutionnels et locaux



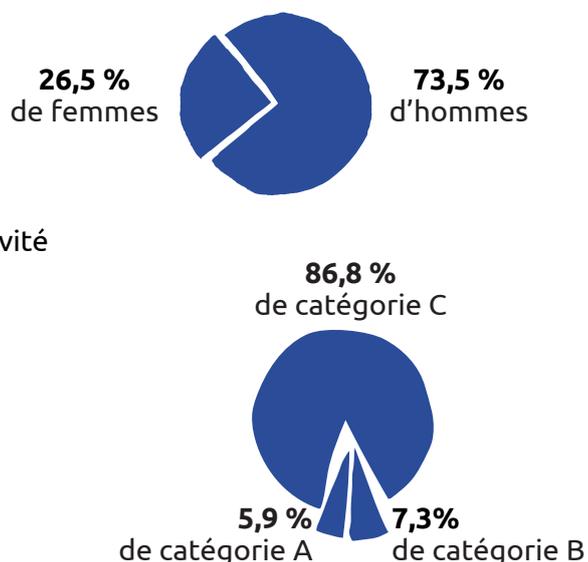
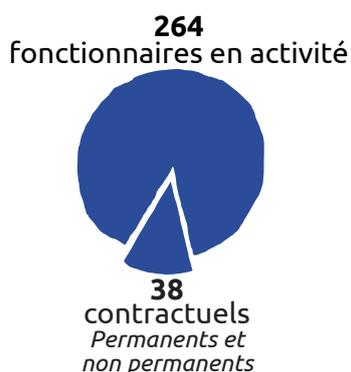
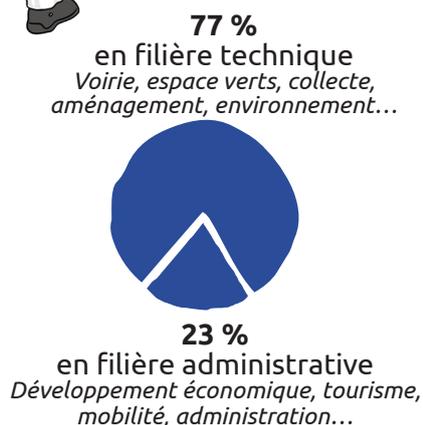
## Actions et temps forts 2024

- Mise en œuvre d'un nouveau plan de formation triennal (2025/2027) avec un axe majeur autour de la transition écologique, numérique, managériale et sociale
- Attribution de la prime pouvoir d'achat pour 256 agents concernés
- Réalisation du dispositif partenarial (CNFPT et 6 collectivités) : transitions professionnelles, prévenir l'usure professionnelle. 12 stagiaires des 6 collectivités concernés.
- Poursuite et développement des « Ateliers bien-être » pour les agents avec 4 ateliers (Pilates et cardio-training) en partenariat avec des acteurs associatifs du territoire, plus de 60 agents inscrits
- Mise en œuvre du forfait « Mobilités durables »
- Lancement du 2<sup>e</sup> plan égalité professionnelle femmes/hommes (juin 2024 à juin 2027)
- Participation à « Octobre rose »
- Préparation du transfert de compétences « France Services »

## Effectifs au 31 décembre 2024



302 agents sont employés par la collectivité avec une tranche d'âge dominante de 46 ans.  
22 travailleurs handicapés sont employés sur emploi permanent (soit 7.3% des effectifs. Pour rappel : obligation à 6% des effectifs).



# La voirie : travaux et aménagement

## Althen-des-Paluds

- Route de St Albergaty : Installation d'un poteau incendie
- Route de la Forêt : Réparation d'un poteau incendie et création de 2 dos d'âne
- Route du Cabanon : Enfouissement des réseaux aériens et réfection enrobé voirie
- Rue des Saules : Réfection de trottoirs
- Lotissement La Roseaie : Reprise du pluvial
- Hameau de la Gare : Pose de ralentisseurs
- Parvis de la salle paroissiale : Réfection de bordures
- Rue des Glaïeuls : Création de chicanes

## Bédarrides

- Impasse du Plan du Rhône : Remplacement poteau d'incendie par une bouche incendie.
- Chemin de la Beaumette : Création d'une bouche incendie
- Chemin de Causan : Reprise de la voirie en enrobé et accotements en bicouche (1<sup>ère</sup> phase)

## Monteux

- Beaulieu : Travaux d'extension des zones de stationnement et réorganisation de la circulation des parkings avec modification des entrées et sorties, création de stationnement PMR supplémentaire et aménagement d'aires de stationnement bus.
- Beaulieu : Poursuite des travaux de réseaux et d'aménagement de voirie, dans le cadre des nouvelles constructions des îlots E6/E7.
- Avenue René Cassin : Requalification de l'avenue, réalisation d'une piste cyclable, mise aux normes PMR d'un trottoir, création d'une voie douce sous le pont de chemin de fer, installation éclairage LED, enfouissement réseaux aériens et végétalisation.
- Ligne « Mont'en bus » : Création et aménagement de quais sécurisés pour les 23 arrêts de bus
- Chemin de la Plaine et des Marjolaines : Réalisation d'un aménagement comprenant la création d'un trottoir en cheminement double piétons-vélos et réfection de la voirie avec mise en place de 2 plateaux traversants pour réduire la vitesse de circulation.



## Pernes-les-Fontaines

- Ancienne gare de Pernes : Renaturation d'un ancien site ferroviaire et création d'un parc de 30 270 m<sup>2</sup> doté d'un cheminement piéton et d'un verger expérimental (lieu d'apprentissage sur la culture des arbres fruitiers et de préservation de la biodiversité), aménagement d'un cheminement pour piétons et vélos faisant la jonction avec la Via Venaissia.



Parc de la Gare

## Sorgues

- Rue Marcel Sembat/Rue des Cigales : Pose d'un caniveau à fente en béton, abandon du collecteur pluvial et rénovation de l'éclairage public.
- Avenue Thomas Edison Z.I. du Fournalet : Restructuration complète de la voirie et reprise de l'éclairage public.
- Rue du Ronquet, Chemin du Badaffier, avenue Paul Floret : Création de ralentisseurs.
- Passerelle Himalayenne sur l'Ouvèze : Aménagement des abords.
- Impasse des Maraîchers : Reprise de la couche de roulement.
- Rue Crémales et Siphon : Aménagement de voirie.
- Rue Pablo Picasso : Réfection de l'enrobé.
- Voie verte - Voie des Papes : Finalisation de la signalisation.
- Z.A. La Marquette : Réalisation d'une voie de liaison entre R.D. 942 et Chemin du Plan du Milieu et raccordement réseaux divers.
- Rue de la Coquille : Aménagement d'un trottoir.
- Chemin du Badaffier : Réfection de la chaussée, purge de racines.
- Impasse du Sévigné : Reprise du réseau d'eau et pluviales.
- Allée des Bécassières : Réalisation de 3 grilles pluvial.



Rue Marcel Sembat - Avant



Rue Marcel Sembat - Après

# L'instruction du droit des sols et la planification

## L'instruction des actes d'urbanisme

1 892 instructions d'actes d'urbanisme ont été réalisées en 2024 sur les 5 communes de la communauté d'agglomération, soit une légère augmentation de 9% rapport à 2023.

À noter, une petite augmentation du nombre de permis de construire (+13 %) par rapport à 2023 après plusieurs années de baisse.



Types d'actes	Althen-des-Paluds	Bédarrides	Monteux	Pernes-les-Fontaines	Sorgues	Totaux
Certificats d'urbanisme	12	12	48	107	121	<b>300</b>
Déclarations préalables	79	130	299	296	367	<b>1 171</b>
Permis de construire	7	25	51	66	125	<b>274</b>
Permis de construire modificatifs	7	8	29	36	22	<b>102</b>
Permis de construire transférés	0	0	0	3	6	<b>9</b>
Permis d'aménager	0	0	3	7	3	<b>13</b>
Permis d'aménager modificatifs	4	0	0	2	3	<b>9</b>
Permis de démolir	1	2	2	4	5	<b>14</b>
Total	110	177	432	521	652	<b>1 892</b>
Nombre d'actes dématérialisés en 2023	46,36 %	71,18 %	59,02 %	49,71 %	62,26 %	Moyenne 57,70 %

57.70 % des actes sont déposés sous forme dématérialisés dont 63.8 % de déclarations préalables. Pour rappel, en 2023, 41% des actes étaient dématérialisés.

Environ 21 % des dossiers tous types confondus comprennent des panneaux solaires et autres dispositifs photovoltaïques.

En plus de ces missions d'instruction, s'ajoutent les rendez-vous avec les particuliers et les professionnels ainsi que les contacts téléphoniques permettant au service instructeur de la Communauté d'Agglomération d'assurer un service de proximité.

De plus, le service urbanisme procède également, à la demande des communes, à la vérification de certaines constructions et des aménagements construits sur le territoire.

## La planification territoriale

L'agglomération accompagne l'élaboration, l'évolution et la mise en concordance des documents de planification qui s'appliquent sur son territoire, comme :

- les documents d'urbanisme locaux des communes (Plans Locaux d'Urbanisme) : révision, modification, déclaration de projet.
- le Schéma de Cohérence Territoriale du Bassin de Vie d'Avignon (SCoT BVA) qui définit les grandes orientations du territoire en matière d'aménagement, de besoins en logement, de développement urbain, de sobriété foncière, de mobilités, de transition écologique, énergétique et climatique, etc.



Après plusieurs années de travail, de concertation, de négociations entre élus, partenaires, population et acteurs du territoire, la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Bassin de Vie d'Avignon s'est accélérée tout au long de cette année 2024.

Les élus et techniciens des Sorgues du Comtat ont été associés à différents bureaux thématiques portant notamment sur le diagnostic agricole, le Zéro Artificialisation Net et les densités, la lutte contre le changement climatique, les énergies et les risques. Ces séances de travail ont abouti au Projet d'Aménagement Stratégique dans le but d'élaborer le DOO (Diagnostic d'Orientations et d'Objectifs) pour parvenir à l'élaboration d'un projet cohérent. Au cours de deux réunions publiques qui se sont déroulées sur le territoire du Bassin de vie d'Avignon, la population a également été associée à ces travaux.

## L'habitat

### ■ Programmation en logements

- 62 logements locatifs sociaux ont été financés par l'État en 2024 : 22 PLAI, 34 PLUS et 6 PLS.
- Garantie d'emprunt : Réalisation de 3 opérations permettant de bénéficier en contrepartie de la réservation de logements.
- Gestion des logements : Mise en œuvre de la réforme de la demande et des attributions de logements engagée par l'agglomération et les communes membres, avec le passage à la gestion en flux des réservations de logements au 1<sup>er</sup> janvier.

### ■ PLH et OPAH

La démarche d'élaboration du 3<sup>e</sup> PLH (Programme Local de l'Habitat) de l'agglomération a été réengagée en septembre à l'occasion d'un séminaire avec les élus et en lien avec la démarche d'étude pré-opérationnelle d'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat).

Les réflexions ont été nourries de plusieurs sessions de travail avec les élus, les techniciens, les partenaires et les acteurs locaux de l'habitat (séminaire élus, petit-déj' des professionnels de l'immobilier, groupes de Travail Habitat avec les élus, Comités Techniques, Commissions Aménagement de l'Espace) qui ont permis de travailler sur les scénarios, les objectifs et leur déclinaison territoriale.

### ■ SARE

L'agglomération participe au déploiement du SARE (Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique) qui vise à renforcer la mise en œuvre d'actions d'information et d'accompagnement des particuliers et des professionnels dans un objectif de massification de la rénovation énergétique du territoire dans le cadre du dispositif national France Rénov'.

- Organisation de diverses animations sur le territoire afin de faire connaître le service et dynamiser le secteur de la rénovation énergétique (stands, conférence, réunion d'information)
- Mise en place depuis 2022 de permanences mensuelles tenues par un conseiller France Rénov' sur les communes de Monteux et Sorgues.

Budget total : 58 158 € dont une participation de la CASC de 25 308 € - Réalisation de plus de 450 actes.

### ■ Participation et implication au réseau départemental et régional des acteurs de l'habitat

- Comité des Financeurs du logement social en Vaucluse - DDT 84
- Webinaires organisés par l'Association Régionale - HLM sur « la mise en œuvre de la réforme de la demande et des attributions ».

### ■ AAGDV

- Suivi de la gestion administrative de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage de Sorgues : 38 places caravanes regroupées en 20 emplacements famille - Taux d'occupation moyen d'environ 54 % en 2024.
- Participation à l'animation du Schéma Départemental pour l'accueil et l'habitat des gens du voyage.



## Le service Systèmes d'Information - SI

Le service Systèmes d'Information (SI) est au service de tous les agents de l'agglomération. Il les accompagne dans leurs projets numériques, dans le maintien de leurs outils de travail et matériels de télécommunication tout en leur garantissant une sécurité du système.

### ■ Axe 1 : Projets numériques

- Mise en place et déploiement d'un logiciel de gestion des Services Techniques
- Équipement informatique d'un nouveau site technique
- Migration du logiciel de gestion de courrier

### ■ Axe 2 : Gestion et maintenance du Système d'Information

- Installer et maintenir des outils informatiques adaptés
- Accompagner et former les agents aux outils
- Permettre aux agents de communiquer entre eux

### ■ Axe 3 : Sécurité

- Sécuriser les données et l'utilisation qui en est faite (RGPD)
- Assurer la sécurité du Système d'Information face aux cybermenaces
- Se former sur les risques du métier (habilitation électrique)





# Attractivité

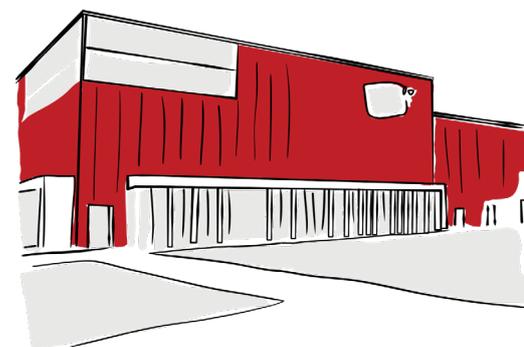
## Développement économique

### Projets d'aménagements économique

L'agglomération compte 7 860 établissements (Sirene 2023) qui représentent près de 17 000 emplois (Insee 2021). Ils se répartissent sur l'ensemble du territoire intercommunal. Pour autant, une partie d'entre eux (760 établissements), parmi les plus importantes en terme de taille et d'effectifs (7 750 emplois), se concentrent au sein de nos 25 zones d'activités économiques. En effet, les zones d'activités représentent à elles seules 45% de l'ensemble des effectifs salariés de l'agglomération.

En étroite collaboration avec la SPL territoire 84, elle a travaillé en 2024 à la création/extension des zones d'activités économiques suivantes :

- Z.A. la Roque (Althen-des-Paluds) : établissement de la faisabilité de cette zone de 3,8 ha
- Z.A. Plaine du Grenache (Bédarrides) : création et commercialisation d'une Z.A.E. d'environ 6 ha
- Z.A. « Prato 6 » (Pernes-les-Fontaines) : démarrage des travaux d'aménagement
- Z.A. La Marquette (Sorgues) : extension de la zone existante afin d'y accueillir un pôle d'entreprises œuvrant prioritairement dans le secteur de la mobilité
- Z.A. Beaulieu - Les Mourgues (Monteux) : poursuite de l'implantation de projets



### Création, développement et reprise d'entreprises

Selon la commune et ses propres besoins, selon la zone géographique recherchée (centre-ville, sa périphérie ou au sein d'une zone d'activité économique), les actions menées peuvent différer. Toutefois, l'objectif reste le même : accompagner les porteurs de projets dans la maturation de leur projet puis dans leur réussite. Il s'agit également d'informer les porteurs de projets des possibilités d'installation sur le centre-ville, la commune ou encore sur l'ensemble du territoire communautaire.



C'est un travail mené avec les communes, avec les entrepreneurs, mais aussi en lien très étroit avec nos partenaires et en premier lieu les structures d'accompagnement à la création et développement d'entreprises telles que le RILE, Initiative Ventoux ou encore Initiative Terres de Vaucluse et les trois chambres consulaires (Commerce, Artisanat, Agriculture).

# Les zones d'activité économiques

## Les chiffres



25

zones d'activité économique



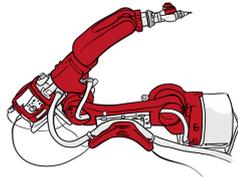
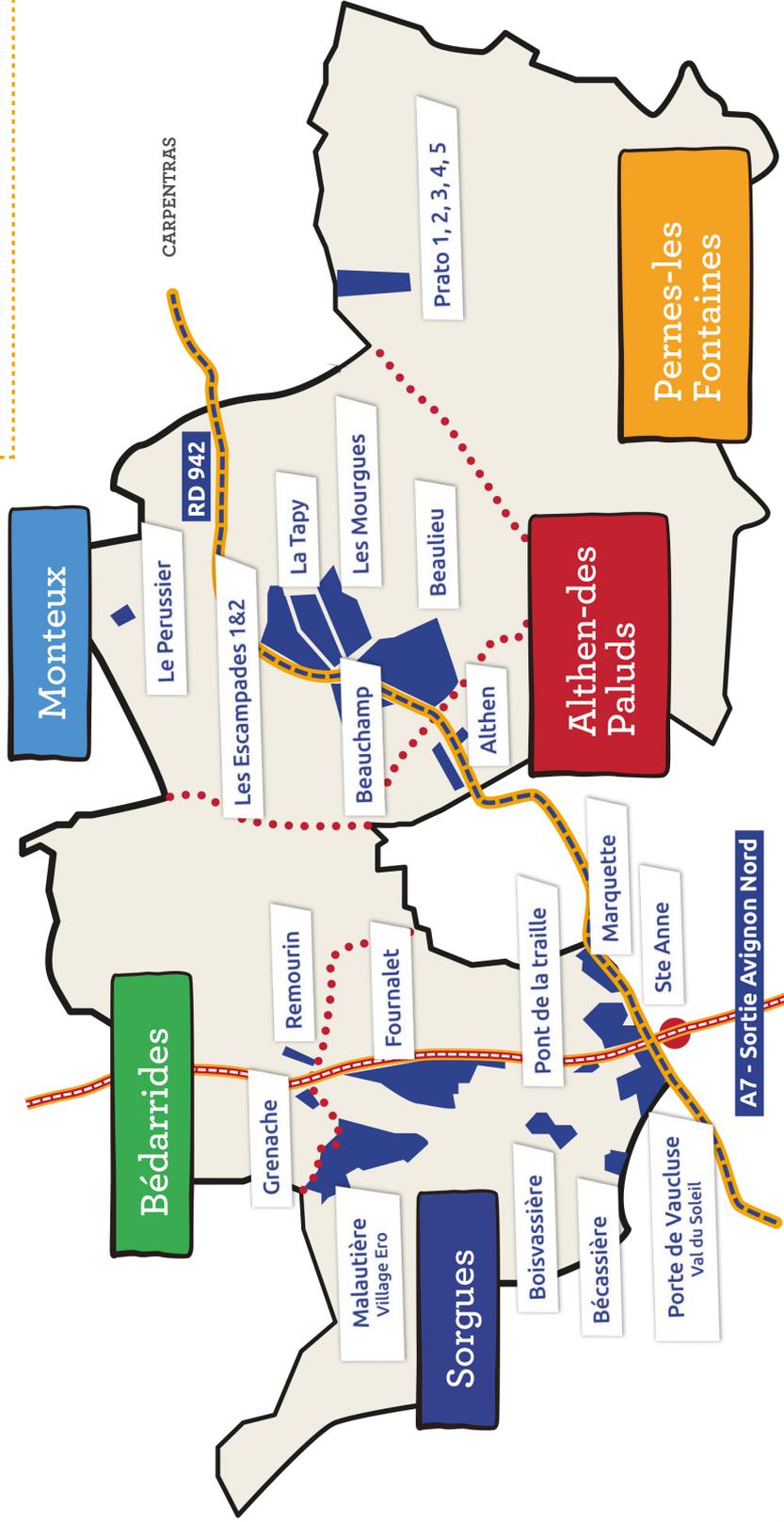
7 750

emplois



46%

des emplois dans les zones d'activité



**38%**  
INDUSTRIE



**18%**  
SERVICES



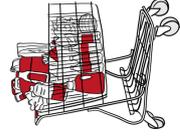
**14%**  
COMMERCES DE GROS



**12%**  
CONSTRUCTION



**9%**  
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE



**5%**  
COMMERCES DE DÉTAIL



**2%**  
HÉBERGEMENT ET RESTAURATION



**2%**  
AGRICULTURE

Répartition de l'emploi en zone d'activité économique par secteur d'activité

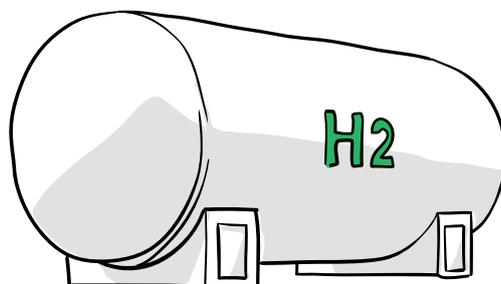
Outre les acteurs cités précédemment, les porteurs de projets peuvent compter le cas échéant sur le soutien du Réseau Entreprendre Rhône Durance (particulièrement sur l'appui à la transmission d'entreprises) ; Recherche et Avenir (dispositif « RUE » : Rapprochement Universités Entreprises) ; France Active PACA (spécialiste de l'économie sociale et solidaire et de la transition écologique et sociale) ; de l'incubateur de l'économie sociale et solidaire CAMINA (porté par Initiative Terres de Vaucluse) et de la FrenchTech Grande Provence (appui à l'innovation).

## La transition écologique des entreprises

### ■ L'hydrogène vert

Accompagner les entreprises dans leur décarbonation, notamment dans les secteurs industriels, logistique et de transport est un axe stratégique qui répond à des enjeux économiques, écologiques et d'attractivité. Le projet H2 Vaucluse que l'agglo a engagé avec de nombreux partenaires a pour objectif le déploiement d'un écosystème hydrogène pour amorcer la décarbonation des usages tels que le ramassage des déchets, le transport de marchandises et la logistique ainsi que le transport en commun et l'industrie à l'échelle du département du Vaucluse. Coordinatrice du projet H2 Vaucluse, l'entreprise Hynoé développe, finance et exploite des infrastructures de production d'électricité et d'hydrogène renouvelables.

Ce projet d'hydrogène vert est développé avec un objectif de production d'au moins 400kg d'hydrogène par jour à terme pour l'alimentation d'autobus, autocars, bennes à ordures ménagères et poids lourds, évitant ainsi l'émission de l'équivalent de 3 000 tonnes de CO<sub>2</sub> par an sur le territoire.

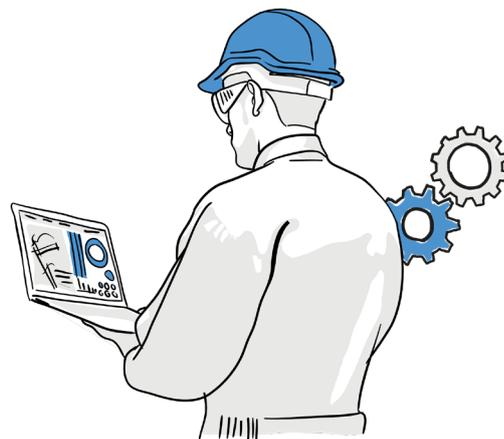


### ■ Labellisation Territoire d'Industrie : 2023-2027

L'agglo est labellisé «Territoire d'Industrie» aux côtés du Grand Avignon, de l'agglomération Luberon Monts de Vaucluse, de la Communauté de Communes Pays des Sorgues et Monts de Vaucluse et de la Chambre de Commerce et de l'Industrie 84.

Le programme et le plan d'actions de « Territoire d'Industrie de Vaucluse » laisse une large place à la transition écologique.

En 2024, l'agglo s'est engagée en s'appuyant sur un partenariat et une convention avec le Groupement d'Entreprises Luberon & Sorgues Entreprendre (L.S.E.), membre actif du Territoire d'Industrie de Vaucluse, dans une démarche d'Écologie Industrielle Territoriale soutenue par la Région et l'Ademe.



Il s'agit de rejoindre le dispositif déjà initié avec des industries de Luberon & Sorgues Entreprendre et d'y associer nos entreprises industrielles. L'Écologie Industrielle Territoriale a pour objectif d'encourager les coopérations inter-entreprises : 15 diagnostics de synergies et mutualisation ont été réalisés auprès des industries de la CASC.

Au regard des synergies identifiées (énergies et décarbonation, déchets, sujets RH, Eau) des ateliers et groupes de travail sont déployés pour échanger et coopérer avec les industries de L.S.E.

Dans la lignée de cette action, l'Opération Collective Pacte Industrie de l'Ademe, pilotée et animée par L.S.E. a permis à 7 industries de la CASC de se positionner de façon très simplifiée sur un parcours de décarbonation (audit énergétique, études mix énergétiques, stratégie de décarbonation).

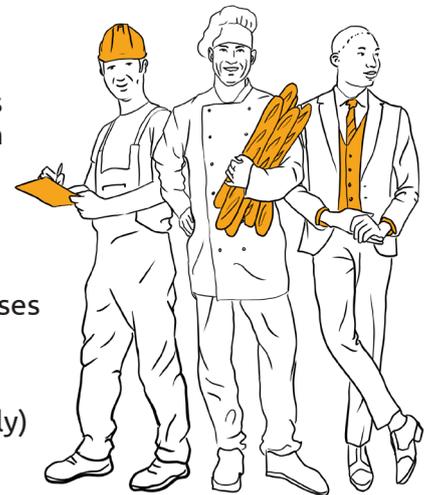
## Ateliers et animations

Les équipes de la Direction du Développement Économique favorisent les rencontres avec et entre entreprises, que ce soit à l'échelle des communes, à travers des temps conviviaux organisés par les associations de commerçants, ou à l'échelle de l'intercommunalité avec l'organisation d'afterworks à destination principalement des commerçants, artisans et professions libérales adhérents aux associations de commerçants existantes.

Des rencontres à l'échelle intercommunale sont aussi organisées avec des approches thématiques, s'adressant alors à une catégorie d'entreprises ciblée :

- ateliers sur le dispositif « Rapprochement Universités Entreprises »
- ateliers sur le programme de co-voiturage Klaxit (devenu BlablaCar Daily)
- ateliers sur la transition énergétique et les énergies renouvelables dans le cadre du PCAET ou des rencontres entreprises organisées avec les partenaires de la CASC.

En 2024, l'agglo lance un nouveau format de rencontres : « Parlons Éco ». Deux éditions ont eu lieu sur les thématiques « Territoires d'industrie » et « Mobilités ». Cette formule, complémentaire de celles déjà existantes, vise les entreprises de taille plus importantes qui, alors qu'elles sont voisines, ont finalement peu d'occasions de se rencontrer et de créer des liens.



## Emploi et insertion professionnelle

Une plateforme pour l'emploi est accessible également aux habitants et aux entreprises de la CASC en recherche d'emploi, de stages, d'alternances ou d'opportunités professionnelles.

Elle a pour objectif de rapprocher les salariés et demandeurs d'emploi des employeurs locaux. Elle permet aussi aux entreprises de créer leur propre compte et bénéficier d'une mise en avant sur les outils de la société «Hellowork», facilitant ainsi leur recherche de compétences.



## La structuration des écosystèmes

L'agglo assure un accompagnement auprès des acteurs de son territoire qui œuvrent pour structurer des éco-systèmes :

- . l'hydrogène vert avec Hynoé ;
- . la filière courte céréales et légumineuses avec La Grange des Roues ;
- . le lowtech et l'économie circulaire avec la Bricothèque-Fablab de Pernes ;
- . l'industrie culturelle et créative avec les Rencontres Internationales de Webtoon Montoux.



La Grange des Roues

## Les centres-villes

Les équipes de management de centre-ville ont pour mission principale de dynamiser le commerce de centre-ville : accompagnement à l'installation, au développement, mise en réseau...

Elles y participent aussi par l'accompagnement et l'organisation d'animations visant à rendre le centre-ville attractif. Ce travail est mené en appui des actions réalisées directement par la ville et/ou par l'association des commerçants : animations de Noël, opérations commerciales en centre-ville, campagnes «Octobre rose», animation autour des artisans d'art...

Outre le travail indispensable auprès des entreprises, un travail d'accompagnement et de conseil auprès des élus est également réalisé, mais aussi un travail de terrain en collaboration avec les services municipaux, de l'agglo, des associations de commerçants (ACAP, UCAM et CAP Sorgues), des collectifs d'artisans d'art (Ateliers de Pernes-les-Fontaines, Traversée des Arts) et ses partenaires tels que les chambres consulaires.

Ce travail partenarial, dans le cadre d'une approche transversale, s'inscrit dans le programme «Petites Villes de Demain» pour les communes de Monteux, Pernes-les-Fontaines et Sorgues.



## Subventions aux associations économiques partenaires

- . Vaucluse Provence Attractivité : 47 865 €
- . Rising Sud : 3 000 €
- . Initiative Terres de Vaucluse : 9 871 €
- . Incubateur Camina : 2 500 €
- . Initiative Ventoux : 10 252 €
- . RILE : 8 252 €
- . Plateforme emploi : 10 800 €
- . Plateforme de mutualisation de ressources entre entreprises « Factoryz » : 2 400 €
- . Webtoon Festival 7 500 €
- . Réseau Entreprendre Rhône Durance : 2 500 €

- . Dispositif « RUE » (Rapprochement Universités Entreprises) : 3 000 €
- . La Grange des Roues : 5 000 €
- . SCIC Maison des Agriculteurs de Vaucluse : 20 000 €
- . Luberon Sorgues Entreprendre : 3 000 €



## La Maison des Agriculteurs de Vaucluse

En 2024, la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC-SAS) a été créée pour porter le projet de la «Maison des Agriculteurs de Vaucluse». Cette structure, constituée majoritairement d'agriculteurs, associe également d'autres acteurs du territoire.

La Maison des Agriculteurs prendra la forme d'un magasin de produits agricoles locaux en circuits courts. Elle a pour objectif :

- . de faciliter la commercialisation des productions locales,
- . de valoriser la qualité et la diversité du terroir Vauclusien,
- . de contribuer à une meilleure rémunération des producteurs,
- . de développer les circuits courts au bénéfice de tous (habitants, visiteurs, restauration collective).



### Dates clés



- 2024 : création de la SCIC-SAS Maison des Agriculteurs de Vaucluse.
- Novembre 2025 : ouverture prévue du magasin.



# Petites Villes de Demain

Le programme «Petites villes de demain» vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour.

Ce programme a pour objectif de renforcer les villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités. Il donne les moyens de concrétiser le projet de territoire.

Ce programme est intégré au Contrat de Réussite et de Transition Écologique (CRTE).

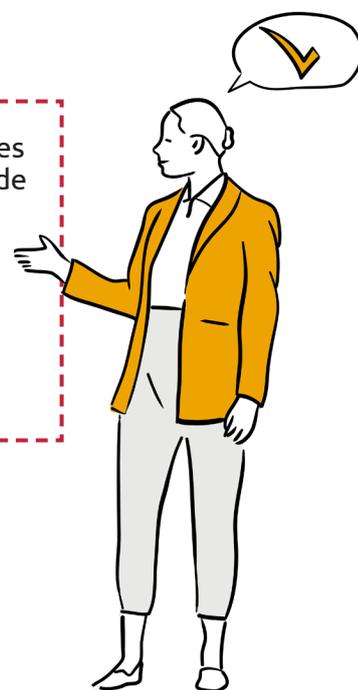
Il doit répondre à l'émergence des nouvelles problématiques sociales et économiques et participer à l'atteinte des objectifs de transition écologique, démographique, numérique et de développement.

Il donne aux territoires la capacité de définir et de mettre en œuvre leur projet de territoire, de simplifier l'accès aux aides de toute nature et de favoriser l'échange d'expériences et le partage de bonnes pratiques de l'ensemble des parties prenantes du projet local de revitalisation.



Les collectivités bénéficiaires labellisées au titre du programme «Petites Villes de Demain» sur le territoire des Sorgues du Comtat sont :

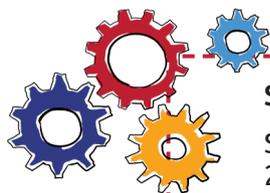
- Monteux
- Pernes-les-Fontaines
- Sorgues



**19 mars 2024** : Comité technique de lancement de l'étude pré-opérationnelle d'OPAH

**24 Juin 2024** : Comité de pilotage commun avec le CRTE (Programme d'actions 2024)

**10 décembre 2024** : Comité technique de calibrage de scénarios opérationnels de l'étude pré-opérationnelle d'OPAH



## Suivi et mise en œuvre du programme d'actions

Sur les 86 actions que comporte le programme PVD à l'horizon 2026, 40 ont progressé en 2024, notamment sur les axes suivants :

- Accélérer la transition écologique (13 actions sur 34)
- Réhabiliter l'habitat et renouveler l'offre (7 actions sur 13)
- Plus de proximité (16 actions sur 27)
- Déployer une stratégie ambitieuse de maîtrise foncière (4 sur 7)

## ■ Financements publics

Recherche de financement et élaboration des dossiers de demande de subvention :

### ■ Requalification de l'Avenue d'Avignon - Sorgues

- Agence de l'eau : demande de subvention déposée le 18 juillet 2024, arrêté de subvention en date du 17/12/2024 pour un montant de 367 128 €

- Fonds vert : demande de subvention déposée le 17 juillet 2024, arrêté de subvention en date du 28/08/2024 pour un montant de 160 448,83 €

- Région : demande de subvention déposée le 17 juillet 2024, arrêté de subvention en date du 27/11/2024 pour un montant de 487 7658,37 €

### ■ Création d'une liaison TC entre le centre-ville/ La Gare et le Lac de Beaulieu

Fonds vert : demande de subvention déposée le 30 juin 2024, arrêté de subvention en date du 04/12/2024 pour un montant de 124 849,73 €

### ■ Parc de la Gare de Pernes-les-Fontaines - Vers la renaturation d'un ancien site logistique

Agence de l'eau : demande de subvention déposée le 8 janvier 2024, arrêté de subvention en date du 27/06/2024 pour un montant de 240 000 €

### ■ Avenue Achille Moreau - Sorgues

Région : demande de subvention déposée le 23 juillet 2024, arrêté de subvention en date du 07/07/2025 pour un montant de 228 831,40 €



*Avenue d'Avignon - Sorgues*

## ■ Les actions



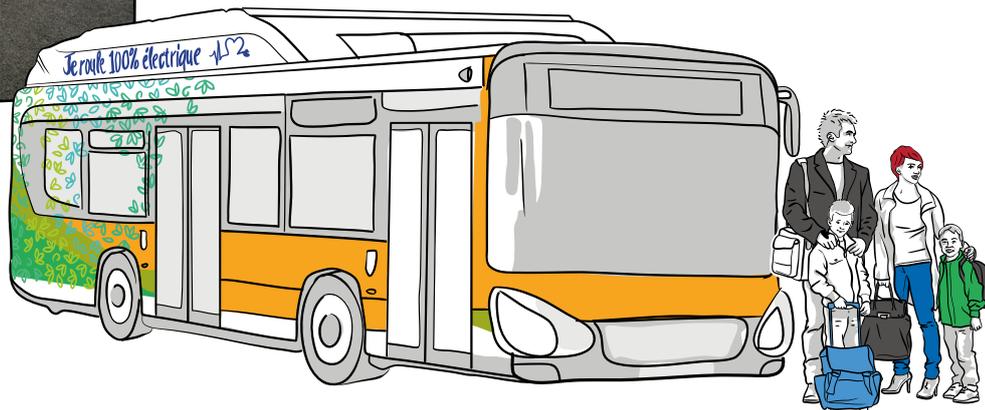
■ Action T6 - Renaturation d'un ancien site logistique (Gare de Pernes-les-Fontaines) et création d'un parc public : mise en œuvre opérationnelle phase 1

■ Action T27 - Requalifier l'Avenue d'Avignon (commune de Sorgues) : adaptation du projet en concertation avec les partenaires (ABF notamment), élaboration du plan de financement et mise en œuvre opérationnelle

■ Mise en service de la navette Mont'en Bus inscrite dans la stratégie de revitalisation pour relier le centre-ville et la gare au quartier de Beaulieu

■ Phase 2 de l'étude de portage foncier immobilier (microfoncière) financée par La Banque des Territoires

■ Étude pré-opérationnelle d'OPAH



# Développement touristique

## Aménagements

### ■ Voie des Papes

- Poursuite du chantier de la voie verte, suivi des entreprises (Colas, Proxi, Ferré, etc).
- Gestion des relations partenaires : CNR (convention), SMOP (litige sur digue), Fédération de Pêche (litiges et vandalisme) relation au riverains (communication).
- Commande et réalisation.

### ■ Boucles Cyclotouristiques

- Poursuite de la réalisation du plan de jalonnement des 112 km de boucles cyclo.
- Gestion des autorisations (foncier privé etc).
- Concertation continue avec le Département, VPA, la COVE et le Grand Avignon pour connecter les boucles sur le territoire.
- Commande et mise en œuvre.

### ■ Boucles randonnées

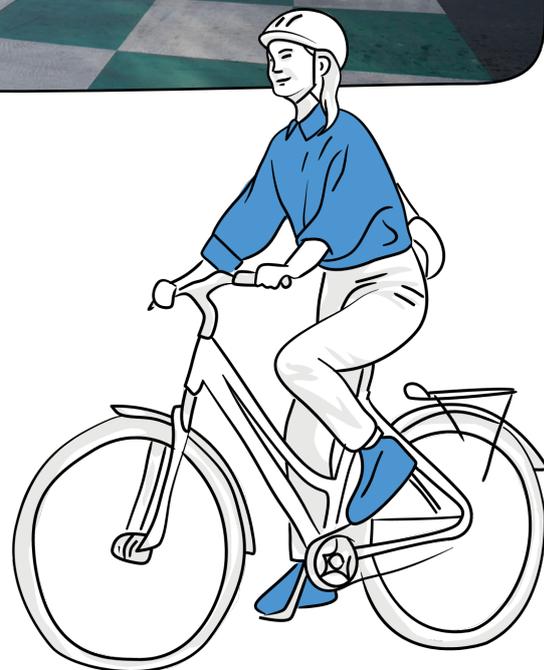
- Poursuite de la création de nouvelles boucles rando avec le Département et le Comité Départemental de Rando.
- Travail sur le choix des itinéraires, gestion des problématiques de foncier (conventionnement avec la CNR pour la boucle sur L'Oiselet...).
- Plan de jalonnement.

### ■ Via Venaissia

- Suivi de l'infrastructure à Pernes-les-Fontaines avec le Département.
- Organisation de la Journée des voies vertes en avril avec le Département.
- Réflexions pour l'intégration des flux de la voie verte dans le projet du parc de la Gare (proposition d'équipements, de services cyclo...).

### ■ Via Rhône

- Suivi du dossier et participation au comité de pilotage inter-régional.
- Finalisation du tronçon à Sorgues et suivi de la mise en service.
- Gestion des problématiques de cohabitation des usages dans le secteur, problématiques d'accès (signalisation) et de stationnement.
- Poursuite du projet de restauration du Pont des Arméniens (début des travaux en 2026).



## La destination « Porte du Ventoux »

- Bilan de la précédente stratégie 2018-2023, diagnostic, définition des nouveaux axes, déclinaison du plan d'actions.
- Organisation des modalités de concertation avec les élus, les socio-professionnels et les partenaires.
- Demande de subvention FNADT - Remontée des dépenses.



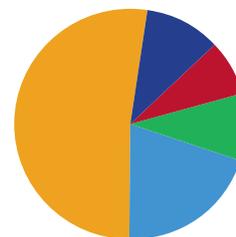
## Suivi de la taxe de séjour



### ■ Nombre d'hébergements par commune

Pernes-les-Fontaines  
213 héb. / 2 337 lits

Sorgues  
52 héb. / 1 008 lits



Althen-des-Paluds  
34 héb. / 305 lits

Bédarrides  
36 héb. / 215 lits

Monteux  
86 héb. / 943 lits

### Les types d'hébergement

9 hôtels de tourisme (754 lits)

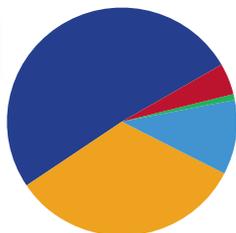
361 meublés de tourisme (2 454 lits)

45 chambres d'hôtes (358 lits)

6 terrains de camping et de caravanage (1 242 lits)

### ■ Montants reversés par commune

Sorgues  
90 179,64 €

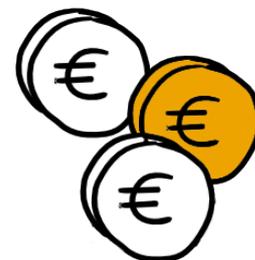


Althen-des-Paluds  
10 651,32 €

Bédarrides  
1 897,26 €

Monteux  
21 104,07 €

Pernes-les-Fontaines  
61 839,79 €



### Montant par type d'hébergement

Hôtels de tourisme : 101 674,83 €

Meublés de tourisme : 36 570,19 €

Chambres d'hôtes : 10 021,69 €

Terrains de camping et de caravanage : 37 405,37 €

## Office de Tourisme Intercommunal



### Les chiffres clés

26 700 visiteurs renseignés en vis-à-vis et par téléphone (+4 % par rapport à 2023)

Pernes-les-Fontaines : 17 800 visiteurs accueillis en vis-à-vis

Monteux : 5 750 visiteurs accueillis en vis-à-vis

76 % de visiteurs Français (Top visiteurs : Région Sud, AURA, IDF, Hauts de France, Occitanie)

24 % de visiteurs étrangers (Top visiteurs : Belgique, Allemagne, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse)

320 jours d'ouverture au public

5 langues parlées dans l'équipe (Anglais, Allemand, Espagnol, Italien, Néerlandais)

## ■ Accueil et diffusion de l'information

### ■ Accueil

Il s'organise :

- Dans les deux bureaux d'informations touristiques (Pernes-les-Fontaines et Monteux) : ouverts 6j/7 toute l'année et 7j/7 en juillet et août.

- Hors les murs (camping la Montagne à Sorgues tous les samedis soir de juillet et août dans le cadre de l'accueil des nouveaux arrivants), à la rencontre des touristes sur leur lieu d'hébergement afin de leur fournir tous types de renseignements utiles à leur séjour, et mettre en avant l'offre du territoire.

Des formations des équipes d'accueil du Lac de Monteux et des Cabanes Les Grands Cépages ont eu lieu sur les incontournables du territoire intercommunal et départemental.

### ■ Collecte et mise en forme de l'information

- Gestion et mise à jour de la base de données APIDAE (1<sup>er</sup> réseau national d'informations touristiques) :

- 1 000 fiches : structures touristiques, équipements touristiques, fiches événements...

### ■ Diffusion de l'information touristique

- Dans les villes non dotées de BIT (Althen-des-Paluds, Bédarrides et Sorgues) par l'intermédiaire des présentoirs présents en mairies (réapprovisionnements réguliers) et d'écrans d'affichages dynamiques alimentés en continu en contenu (Bédarrides et Sorgues)

- Dans les lieux de flux touristiques : hébergements, parcs à thème, restaurants, boulangeries, supermarchés, ...

- Dans le Parc Spirou via la borne d'informations touristiques (1 000 interactions/semaine)

- Auprès d'offices de tourisme et structures touristiques Vauclusiennes et des départements limitrophes via Troc ta Doc (avril)

- Newsletter mensuelle à destination du « grand public »

### ■ Editions

- Circuits touristiques de découverte des centres-villes des 5 communes : 20 000 unités

- Guide touristique : 7 000 unités

- Éventails de mise en avant des manifestations : 7 000 unités

- Cartes postales promotionnelles : 1 500 unités

- Brochures, programmes à la demande grâce à l'outil d'autoédition «Edit Yourself»



## ■ Coordonner les socio-professionnels et tous les acteurs locaux du tourisme

■ Mise à jour annuelle et suivi des partenariats : 300 structures touristiques partenaires de l'office de tourisme

■ Rencontre avec les professionnels du tourisme du territoire dans le cadre de visites de leurs infrastructures

■ Rencontre des socio-professionnels du territoire :

- Journée des partenaires organisée en début de saison (avril) : 70 participants

- Soirée de fin de saison (novembre) : 80 participants

■ Faire monter en compétence les socio-professionnels :

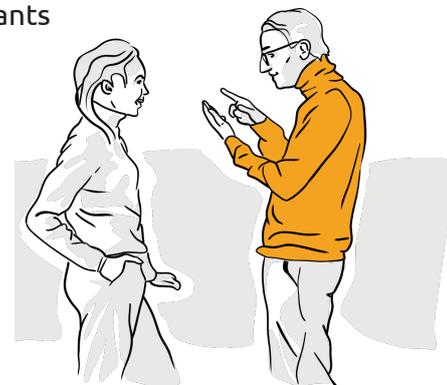
- Quatre Ateliers de formation aux réseaux sociaux

- Envoi d'une newsletter mensuelle pour porter à leur connaissance des informations telles que : les actualités de l'office de tourisme, les événements à venir, le tourisme durable (webinaire, financements, tendances ...), les chiffres du tourisme ...

■ Organisation d'éductours

■ Soutien technique aux porteurs de projets

■ Marque Accueil-vélo : 18 structures marquées en 2024



## ■ Promotion du territoire

### ■ Salons grand public - Destination Ventoux

Février - Salon des vacances de Bruxelles et salon des vacances de Munich

Mars - Salon du randonneur à Lyon

Septembre - Ventouxman

Octobre : salon du trail de Millau et Roc d'Azur à Fréjus

### ■ Presse

- Participation au club presse des Offices de Tourisme de France

- Publi-reportages le Figaro Magazine

- Accueils presse locale, nationale et internationale

- Radio France Bleu : interventions bimensuelles

■ Réalisation de reportages photos de valorisation du territoire



## ■ Animer le territoire

- Animation de l'Espace Talents d'Ici

- Organisation du marché Talents d'Ici

- Valorisation des activités de pleine nature

- Observatoire de la fréquentation touristique

- Jeux "Intrigues dans la ville"

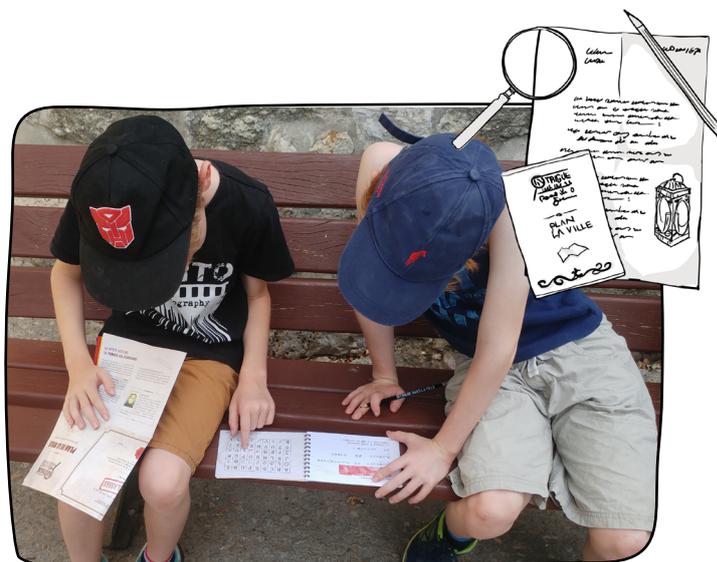
- Expositions au BIT de Montoux

- Participation à la Destination Ventoux

- Vente de billets : Parc Spirou, Wave Island, événements... 6 680 billets vendus

- 51 visites guidées organisées (870 participants)

- Structuration et promotion des APN





# Développement durable

## Transition écologique



### Contrat de Réussite et de Transition Écologique

#### Le CRTE un document intégrateur

Les CRTE poursuivent plusieurs ambitions, rappelées dans les récentes circulaires :

- Devenir la feuille de route commune des actions à mener à l'échelle intercommunale pour répondre de manière transversale aux enjeux de cohésion du territoire et de transition écologique
- Simplifier les contractualisations avec l'Etat, grâce à un cadre commun permettant de faire converger les différents dispositifs existants
- S'adapter aux priorités et aux enjeux du territoire tout au long de la mise en œuvre du contrat



#### Les CRTE et la territorialisation de la planification écologique

Dans le contexte de la territorialisation de planification écologique, les Contrats pour la Réussite de la Transition Ecologique - CRTE (anciennement Contrats de Relance et de Transition Ecologique), deviennent le lieu privilégié de l'accompagnement par l'Etat des collectivités locales dans la mise en œuvre, à l'échelle des bassins de vie, de leur projet de territoire en cohérence avec la stratégie retenue au niveau régional dans le cadre des « conférences des parties » (COP).



27 novembre 2024

Signature d'une convention d'accompagnement avec l'Agence Nationale pour la cohésion des Territoires (ANCT) visant à déployer la territorialisation de la planification écologique à travers le CRTE des Sorgues du Comtat.

■ Le programme d'actions pour l'année 2024 été présenté en comité de pilotage le 24 Juin 2024. Il comportait 79 actions.

Orientation 1- Promouvoir de nouveaux équilibres au service du cadre de vie et dans une logique de complémentarité : 41 actions

Orientation 2 - Investir dans l'innovation et l'expérimentation : 7 actions

Orientation 3 - Promouvoir un modèle de développement plus efficient : 31 actions

## ■ Détail des crédits alloués par l'Etat aux projets inscrits dans le CRTE

- DETR 2024 : 375 666,62 €  
(4 projets communaux et 2 projets CA Les Sorgues du Comtat)
- FNADT : 45 000 € 1 pour 1 dossier retenu  
(projet porté par la commune de Pernes-les-Fontaines)
- Fonds Vert : 676 928,55 € 6 projets  
(4 projets communaux et 2 projets CASC)
- Agence de l'eau et ADEME : 994 009,00 €  
(1 projet communal et 3 projets CASC)
- Projet Lauréat de l'appel à projet national Manufactures de proximité pour un montant de 50 000 €  
(projet porté par la Grange des Roues)
- Autres fonds : 297 733,30 €



Le montant des crédits alloué par l'Etat au titre de l'année 2024 aux projets inscrits dans le CRTE s'élève à 2 439 337,47 €.

80% des subventions concernent des actions qui participent directement à la transition écologique.

## ■ Contrat d'Objectifs Territorial - COT

Le Contrat d'Objectifs Territorial (COT) accompagne les territoires dans la transition écologique. Il s'inscrit dans le cadre du Contrat de Réussite et de Transition Ecologique signé entre l'Etat et le territoire.

**D'une durée de 4 ans, il repose sur :**

- L'évaluation des politiques de transition en cours
- La conception et la mise en œuvre d'un programme d'action à la fois transversal et adapté aux spécificités du territoire.

Il s'appuie sur le programme «Territoire Engagé pour la Transition Écologique» et ses deux référentiels : Climat-Air-Energie / Économie Circulaire

Le COT permet à la collectivité de structurer, planifier, accélérer, coordonner, suivre et évaluer sa dynamique de transition. Une démarche d'amélioration continue des politiques de transition écologique.

Il se déroule en 2 phases : une première d'état des lieux des politiques de transition écologique conclue par 2 audits, suivi d'une deuxième phase de plan d'actions.

Il donne accès à des financements de l'ADEME d'un minimum de 75 000 € et pouvant aller jusqu'à 350 000 € sur toute la durée de la convention si les objectifs de progression sont atteints.



Janvier - Avril 2024 : lancement de l'état de lieux avec les référents, collecte des informations

Mai 2024 : entretiens individuels avec les référents COT

Juin 2024 : commande des audits initiaux

Septembre 2024 : résultat de l'Audit Climat, Air, Energie

Novembre 2024 : résultat de l'audit Economie circulaire



Score de l'état des lieux sur les volets  
Climat, Air, Energie : 31 %

Marge de progression à atteindre : 10% d'ici 2027

Les résultats sont encourageants. Ils sont représentatifs des caractéristiques de la collectivité avec un score de plus de 60% sur l'aspect « concrétiser ».

En 2024, les documents cadres que sont le PLPDMA, le PCAET et le BEGES ont été adoptés. Enfin, la plus grosse marge de progression concerne le volet « consolider » (11%). L'enjeu est la mise en place d'un suivi précis permettant d'évaluer les programmes et projets mis en œuvre sur le territoire dans un souci d'amélioration continue.

Score de l'état des lieux sur le volet  
Economie circulaire : 15 %

La marge de progression  
à atteindre : 16% d'ici 2027



L'avis de l'auditeur est favorable pour la labélisation et l'obtention de la première étoile. Le territoire a mis en place un premier Plan Local de Prévention des Déchets ambitieux (PLPDMA), servant de base à une stratégie d'économie circulaire en développement. La proximité sur le terrain, l'engagement des éco-ambassadrices et l'optimisation des collectes contribuent à réduire la production de déchets. Des collaborations avec des acteurs économiques, les communes et d'autres EPCI ont lieu. Cependant, une stratégie

ECi transversale, portée par les élus et les services, doit encore être élaborée avec un plan d'actions clair pour pérenniser ces efforts et atteindre la deuxième étoile.

## Elaboration du PCAET

Le Plan Climat Air Energie Territorial est issu de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte de 2015.

L'urgence du changement climatique et la montée du coût de l'énergie incitent les collectivités à accélérer la transition écologique. Le Plan Climat Air Energie des Sorgues du Comtat vise à structurer notre stratégie en matière de transition écologique et déployer un programme d'actions ambitieux.



2024 : Création de la saisine climat par le Conseil de développement

Février 2024 : Présentation publique de la stratégie et du programme d'actions et débat lors de l'Apéro Climat

Juillet 2024 : Dépôt pour avis auprès de l'autorité environnementale (MRAe), DREAL, Préfecture de région et Région Sud-PACA

Novembre 2024 : Consultation électronique du public du 31/10/2024 au 29/11/2024

Décembre 2024 : Approbation en conseil communautaire



## ■ Les avis et consultation du public

■ Suite à la validation du diagnostic, de la stratégie et du plan d'actions du PCAET en commission environnement, un projet de PCAET a été proposé en juillet 2024 pour avis aux personnes publiques associées. La collectivité a reçu 3 retours d'avis sur le projet de PCAET.

- Le Préfet de Région a noté « l'important travail de mobilisation de la collectivité et des acteurs du territoire durant l'élaboration de ce plan » et exprime que les objectifs du PCAET « témoignent d'ambitions fortes en matière de développement des énergies renouvelables et d'économies d'énergie sur le territoire ».

- La Région Sud-PACA a émis un avis favorable assorti de recommandations dans lequel il mentionne « l'exhaustivité et la précision du diagnostic » et note que les objectifs énergétiques soient en cohérence avec ceux visés par le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) et « dans la droite ligne des éléments portés par la Région dans ses différentes éditions du Plan Climat « Une COP d'avance » et « Gardons une COP d'avance ».

- L'autorité environnementale porte un avis sur la qualité de l'évaluation environnementale et sur la prise en compte de l'environnement par le plan. Il vise à permettre d'améliorer sa conception, et la participation à l'élaboration des décisions qui s'y rapportent. Il ne lui est ni favorable, ni défavorable et ne porte pas sur son opportunité. Ainsi, cet avis comporte différentes recommandations auxquelles l'Agglo a répondu par courrier en date du 30 octobre 2024.

■ Par la suite, conformément à l'obligation réglementaire, le projet de PCAET a été soumis à une consultation électronique du public du 31 octobre au 29 novembre 2024.

- 7 réponses ont été apportées par le formulaire accessible en ligne

- 1 personne s'est rendue au siège de l'agglomération pour consulter le document en version papier et a remis une contribution écrite papier.

■ Plus de 60 % des répondants sont des habitants, contre 30 % d'actifs. Les 4 communes sur les 5 du territoire ont été représentées (Althen-des-Paluds, Monteux, Pernes-les-Fontaines et Sorgues). Les contributions portent majoritairement sur le climat et l'énergie suivies de près par l'air. Elles concernent en majorité la stratégie territoriale et le programme d'actions (pour plus de 60 % des répondants).

■ 2 nouveaux projets portés par des acteurs privés ont été ajoutés au programme d'actions du PCAET.

■ Le conseil de développement a rédigé une contribution en mai 2024 qui comporte plusieurs remarques et propositions. Certaines ont été incluses dans le programme d'actions (Charte de l'arbre...)



## ■ Approbation du Plan Climat Air Énergie Territorial

Le PCAET a été approuvé en conseil communautaire le 16 décembre 2024. Il se compose des pièces suivantes :

- Le diagnostic, qui a permis d'identifier les enjeux climat, air et énergie pour le territoire, ainsi que ses potentialités et ses vulnérabilités à horizon 2050

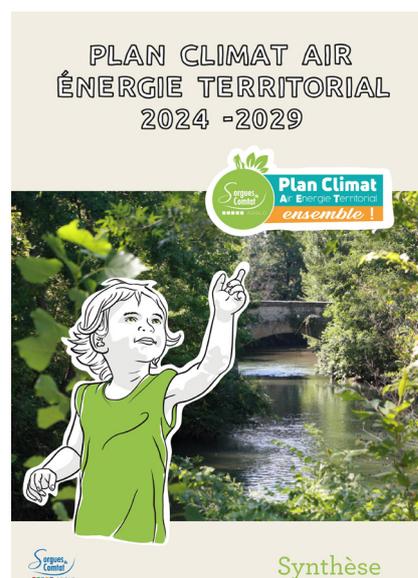
- La stratégie territoriale qui est une projection des ambitions du territoire à court, moyen et long terme (2026, 2030 et 2050)

- Le rapport qualité de l'air

- Le programme d'actions, qui regroupe 50 actions à mettre en œuvre sur les 6 prochaines années (2024-2029) permettant d'atteindre les objectifs fixés dans la stratégie territoriale

- L'évaluation environnementale

- Le dispositif de suivi et d'évaluation précise les indicateurs de suivi et d'évaluation, en lien avec les dispositions régionales du Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET Région SUD)



Retrouvez toutes les infos concernant le PCAET



Le PCAET, conformément à la stratégie nationale bas carbone 2020-2025 fixe comme objectif principal l'atteinte de la neutralité carbone du territoire de l'Agglo d'ici 2050 ; c'est-à-dire zéro émission nette, soit un équilibre entre les émissions de gaz à effet de serre et l'absorption du carbone par les écosystèmes

Les objectifs à l'horizon 2030 pour réduire les polluants atmosphériques et s'inscrire dans une trajectoire de neutralité carbone à l'horizon 2050 sont :

- . -41% d'émissions de GES
- . -20% de consommations d'énergie
- . Diviser par 2 les émissions d'oxyde d'Azote et de particules fines
- . Multiplier par 5 la production d'énergie renouvelable

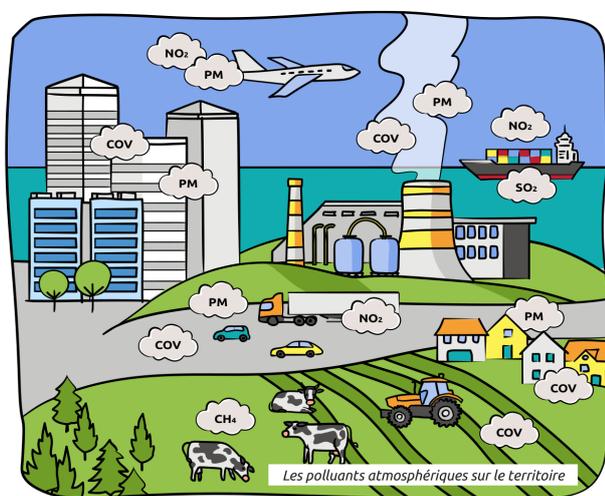
## ■ Modification du programme d'actions

Six grands chantiers de politiques publiques et 50 actions composent le programme d'actions :

- Miser sur la transition des mobilités : agir pour favoriser le report modal, accélérer la décarbonation et limiter les déplacements
- S'engager pour atteindre « l'autonomie énergétique »
- Adapter nos villes et nos villages au réchauffement climatique
- Réduire l'impact des activités domestiques et économiques
- Produire et consommer local
- Mobiliser pour la transition écologique

Suite aux retours des personnes publiques associées, du CODEV et du grand public, des modifications ont été apportées dans le programme d'actions. Des actions ont été complétées, des fiches actions ont été ajoutées telles que :

- La réalisation du schéma directeur des énergies renouvelables
- S'engager dans un projet de territoire pour la gestion de l'eau
- Planter une forêt à Sorgues, le projet « Sorgo fourest »
- Le projet d'agroforesterie du domaine de Brantes



Les polluants atmosphériques sur le territoire



**09 février** : apéro Climat à Althen-des-Paluds : Présentation au grand public de la stratégie territoriale du PCAET et des actions du programme d'actions suivi d'un débat.

**29 août** : inauguration de la nouvelle ligne de bus à Monteux reliant la gare au lac de Beaulieu à Monteux pour les habitants.

**26 septembre** : « Les rencontres de la réno » en partenariat avec la CMAR - Présentation des aides mobilisables et accompagnement à destination des entreprises dispensé par la CMAR dans le cadre d'un projet de rénovation énergétique d'un bâtiment public.

**28 novembre** : conférence « Mon accompagnateur Réno » avec l'Alte pour informer les particuliers sur les différentes subventions existantes dans la cadre de projets pour la rénovation de logement.

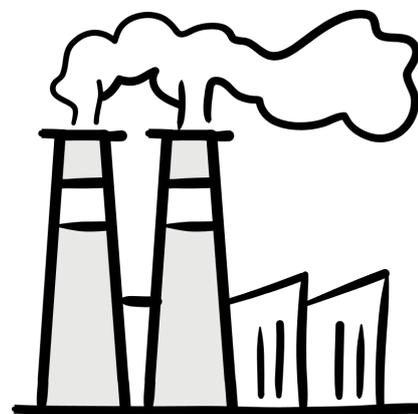
## ■ Bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES)

Parallèlement à l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial, l'Agglo a approuvé le 11 mars 2024 son bilan d'émission de gaz à effet de serre (BEGES), obligatoire pour les collectivités de plus de 50 000 habitants.

Ce bilan permet de caractériser les émissions de gaz à effet de serre du territoire, leur ampleur et leur répartition par secteur, puis de définir une trajectoire de réduction et d'établir un plan d'action associé.

Outre l'obligation de répondre à la réglementation, la réalisation d'un BEGES est la première étape vers la mise en place d'une stratégie de transition écologique permettant de réduire l'impact carbone de la collectivité mais aussi de réduire sa facture énergétique.

Le BEGES porte sur le patrimoine et les compétences de l'Agglo. Ainsi le bilan évalue les émissions liées à son fonctionnement interne (ensemble des équipements et installations qu'elle détient=Patrimoine) et aux services qu'elle procure à la population (ensemble des équipements et installations qui concourent à l'exercice de ses compétences). Il s'agit d'estimer les émissions générées (en tCO<sub>2</sub>e) sur l'année étudiée afin d'identifier les postes à enjeux, pour mettre à jour des objectifs de réduction de ces émissions de gaz à effet de serre (GES) et les orientations d'actions de la collectivité pour lutter, à son échelle, contre le changement climatique.



### ■ Mise en œuvre du Plan de transition

Plusieurs actions ont été engagées en 2024 :

#### Fiche 3 - Faire évoluer les pratiques de déplacements domicile/travail

L'Agglo a voté une délibération le 24 juin 2024 pour l'instauration du forfait mobilités durables. Il consiste à une prise en charge partiel de l'employeur des frais engagés par ses agents se déplaçant entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail par des modes de déplacements décarbonés ou doux (vélo, covoiturage, train...). Au titre de l'année 2024 (de septembre à décembre pour cette 1<sup>ère</sup> mise en œuvre) 15 agents ont sollicité la DMRH pour bénéficier du forfait et attesté sur l'honneur leur déplacement (vélo, véhicule électrique ou co-voiturage).



#### Fiche 4 - Vers une flotte de voitures et engins à motorisation décarbonée ou moins carbonée

La collectivité a procédé à l'achat de 2 véhicules électriques Zoé et un utilitaire.

#### Fiche 7 - Vers une budgétisation verte

Analyse de l'impact des dépenses d'investissement 2024 sur l'atténuation du changement climatique (59% des dépenses d'investissement 2024 sont favorables à l'atténuation du changement climatique).

#### Fiche 8 - Sensibilisation des agents et des élus à la réduction des déchets

Une distribution de gourdes isothermes a été faite aux agents de la collectivité afin de supprimer l'achat de bouteilles d'eau en plastique pour les agents travaillant à l'extérieur.

#### Fiche action 9 - Mise en place d'une ressourcerie interne à la collectivité

Les agents techniques ont fabriqué du mobilier de jardin à partir de palettes réemployées. Des tables extérieures, plusieurs fauteuils et une poubelle ont été installés au siège de la collectivité entre 2023 et 2024.

## Mobilité

### ■ Réseau Mont'en bus et Sorg'en Bus

L'année 2024 a vu la mise en place d'une nouvelle ligne de bus à Monteux (septembre 2024), ainsi que la nouvelle flotte comprenant notamment trois bus électriques et deux bus fonctionnant au bio-carburant sur le réseau intercommunal.

L'agglo se charge de l'impression des 12 000 guides horaires et de l'entretien des arrêts de bus.



## Le réseau est constitué de 5 lignes

### Sorg'en bus - 4 lignes à Sorgues

- Horaires du lundi au samedi, répartis sur trois lignes.
- Une ligne spécifique pour le dimanche matin, en lien avec le marché dominical de Sorgues.
- Deux lignes complémentaires réservées aux horaires du matin et en fin de journée.

### Mont'en bus - 1 ligne à Monteux

Des horaires du lundi au dimanche, tenant compte de la saisonnalité touristique des parcs.

### Répartition du nombre de voyageurs par ligne

#### Sorg'en bus

Ligne 1 : 85 562  
Ligne 2 : 23 316  
Ligne 3 : 23 233  
Ligne du dimanche : 1 902  
Total : 134 013 voyageurs

#### Mont'en bus

13 939 voyageurs  
(septembre à décembre)

## Les actions en faveur du vélo

Le schéma Vélo a été délibéré le 08/04/2024 par le conseil communautaire. Il permet à l'Agglo de disposer d'un document pour la réalisation sur plusieurs années de pistes et voies cyclables. Il est structuré autour des déplacements Domicile-Travail/études sans oublier le tourisme. En outre, ce document permet de solliciter des subventions auprès de l'Etat, de la Région et du département.

L'agglo a démarré des travaux pour la réalisation de pistes cyclables à Sorgues (avenue d'Avignon, avenue Achille Maureau et allée Louis Métrat).



## La subvention pour l'acquisition de vélos à assistance électrique

### Althen-des-Paluds

Dossiers : 6 (6 en 2023)  
Montant : 720 € (720 € en 2023)

### Pernes-les-Fontaines

Dossiers : 52 (59 en 2023)  
Montant : 6 240 € (6 806 € en 2023)

### Bédarrides

Dossiers : 11 (14 en 2023)  
Montant : 1 262 € (1 610 € en 2023)

### Sorgues

Dossiers : 62 (89 en 2023)  
Montant : 7 438,80 € (10 473 € en 2023)

### Monteux

Dossiers : 20 (50 en 2023)  
Montant : 2 379,80 € (6 000 € en 2023)

### Au total

Dossiers : 151  
Montant : 18 040,60€  
Budget voté : 18 000 €



## Incitation au covoiturage

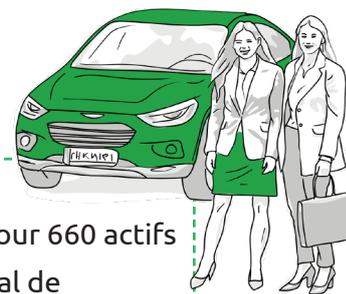
Partenariat avec BlaBlaCar (anciennement Klaxit) pour inciter au covoiturage. En 2024, 6 EPCI du bassin des mobilités ont pérennisé le groupement de commande afin de proposer la même solution à 400 000 habitants.

### Les trajets les plus utilisés sont dans l'ordre d'importance

- 1- Monteux - Avignon
- 2- Pernes les Fontaines - Avignon
- 3- Sorgues - Avignon
- 4- Pernes les Fontaines - Carpentras
- 5- Monteux - Velleron
- 6- Monteux - Orange
- 7- Sorgues - Salon de Provence
- 8- Monteux - Sorgues

### Bilan

4 067 inscrits pour 660 actifs  
Le budget global de l'opération : 50 000€



## Les autres actions

- Intégration aux comités technique et de pilotage du contrat opérationnel des mobilités, pilotés par la Région Sud dans le cadre de la Loi LOM. Le document sera validé courant premier semestre 2025.
- Participation aux réunions de la COVE pour l'étude de faisabilité de la piste cyclable entre Monteux et Carpentras.
- Participation au projet de Service Express Régionaux Métropolitains (SERM) avec d'autres agglomérations du département, la Région et l'Etat. L'objectif du SERM étant de développer les transports collectifs ainsi que leurs fréquences et inter-connexions

# Gestion des déchets

Synthèse du Rapport d'activités Prix et qualité  
du service Public de prévention et de gestion  
des déchets ménagers et assimilés 2024

## Les faits marquants

+ 1,1% de tri en 2024 depuis l'extension des consignes de tri.

11,1 tonnes de biodéchets collectées depuis le lancement du tri à la source au travers des PAV

3 549 personnes sensibilisées au travers d'actions de proximité, dont 1 568 scolaires

Travail engagé sur l'éco-exemplarité (distribution de gourdes, goodies éco-responsables)



## Les différents flux

### Ordures ménagères

160 points d'apport volontaire  
(+7% par rapport à 2023)

15 620 bacs roulants individuels  
(+1% par rapport à 2023)

1 730 bacs roulants collectifs  
(-2,3% par rapport à 2023)



### Textiles, linge et chaussures

45 colonnes



### Emballages verre

154 colonnes

Collecte : 1 344 tonnes  
soit -1% de 2023 à 2024.



Emballages recyclables : + 1,1%  
Emballages en verre : - 1%  
Textiles : + 13,7%  
Ordures ménagères : - 0,1%

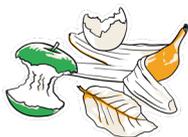
### Biodéchets

523 composteurs distribués

14 PAV-Biodéchets installés  
(+180% par rapport à 2023)

5 sites de composteurs partagés

87,4 tonnes de biodéchets collectés  
et donc valorisés



### Emballages recyclables

165 points d'apport volontaire (+10% par rapport à 2023)

16 100 bacs roulants individuels (+1,9% par rapport à 2023)

670 bacs roulants collectifs (+11,7% par rapport à 2023)



## La flotte de véhicules

La plupart des tournées sont programmées en trois secteurs au départ des CTC-Monteux, CTC-Pernes-les-Fontaines et CTC-Sorgues.

18 véhicules assurent au quotidien la collecte des déchets sur 75 circuits.



11 camions benne attribués à la collecte en porte à porte et points de regroupement du sélectif et des ordures ménagères.

3 camions consacrés à la collecte et aux encombrants et 1 camion à la logistique.

3 mini-bennes assignées aux collectes en centre-ville et à la collecte des cartons.

1 camion grue s'occupe du vidage des colonnes aériennes, enterrées et semi-enterrées de tri sélectif et d'ordures ménagères.

## Les déchetteries intercommunales

Les Sorgues du Comtat gèrent deux centres de valorisation à Pernes-les-Fontaines et Sorgues.

Ils sont destinés à accueillir les déchets ménagers occasionnels non collectés en porte à porte ou en point d'apport volontaire tels que les végétaux, les encombrants ou encore les déchets dangereux.



- Passages des particuliers et associations : +0,33% par rapport à 2023
- Passages des professionnels : +11,02% du nombre par rapport à 2023
- Facturation : +35,64% par rapport à 2023
- Vente des matériaux : +12,42% par rapport à 2023
- Gisements les plus conséquents : déchets verts, gravats et encombrants

Total de déchets collectés sur les deux déchetteries intercommunales en 2024 : 17 512 tonnes

- Déchetterie intercommunale à Pernes-les-Fontaines : 8 775 tonnes collectées

En tonnes	Encombrants	Gravats	Déchets Verts	Bois	Cartons	Ferrailles
2024	2 460	1 944	2 800	837	290	444

- Déchetterie intercommunale à Sorgues : 8 737 tonnes collectées

En tonnes	Encombrants	Gravats	Déchets Verts	Bois	Cartons	Ferrailles
2024	1 699	3 210	2 667	681	192	288

## Le traitement et la valorisation des déchets - SIDOMRA

Chaque EPCI membre contribue financièrement aux charges syndicales selon :

- Son nombre d'habitants pour l'investissement (environ 30% de la contribution).
- Les quantités d'ordures ménagères apportées et incinérées pour le fonctionnement (environ 70% de la contribution).

Les apports de tri sélectif n'engendrent pas d'appel à participation, leur traitement est financé par les soutiens des éco-organismes et les reventes de matériaux.

La participation de la CASC au syndicat est de 2 355 972 € pour l'année 2024.

Le SIDOMRA a confié à NOVALIE une délégation de service public pour exploiter le pôle multi-filières de Vedène où sont regroupées des activités de valorisation matière et de valorisation énergétique.



# Service Public d'Assainissement Non Collectif - SPANC

Synthèse du Rapport sur le Prix et la Qualité du SPANC 2024

- Les 5 communes membres ont transféré leur compétence en matière d'assainissement non collectif :
- 3 communes bénéficient des services du SPANC : Althen-des-Paluds, Monteux, Pernes-les-Fontaines
  - Pour les 2 communes de Sorgues et Bédarrides, la compétence est déléguée au Syndicat Rhône Ventoux

## Les caractéristiques du SPANC

Le service est géré par une régie qui dispose d'un Conseil d'Exploitation constitué de 15 membres désignés par le Conseil Communautaire : 8 élus, 6 représentants des usagers et 1 personne de la vie civile.

Le règlement du service détermine les relations entre les usagers du SPANC et ce dernier, et définit le fonctionnement de ce service.

Les statuts du SPANC et le règlement de service ont été approuvés par délibération du Conseil Communautaire, après avis du Conseil d'Exploitation du SPANC.

	Althen-des-Paluds	Monteux	Pernes-les-Fontaines	Total
Nombre d'ANC* existants recensés	461	1 096	1 378	2 935
Pourcentage des ANC contrôlés	90 %	95 %	95 %	94 %
Taux de conformité des ANC contrôlés	40 %	44 %	47 %	45 %

ANC\* : Assainissement Non Collectif



## Les activités du SPANC

160 contrôles ont été réalisés en 2024

	Althen-des-Paluds	Monteux	Pernes-les-Fontaines	Total
Contrôles de conception	6	22	19	47
Contrôles de réalisation	4	28	19	51
Contrôles de l'existant	6	21	35	62
Total	16	71	73	160

## Le budget du SPANC

Le budget du SPANC est un budget annexe au budget général :

Dépenses de fonctionnement (fournitures, carburant, frais d'affranchissement, charge de personnel...) : 25 791,66 €

Recettes de fonctionnement (redevances des contrôles facturées aux usagers...) : 21 250,00 €

Les tarifs des redevances des contrôles sont fixés par délibération du Conseil Communautaire, après avis du Conseil d'Exploitation du SPANC.



# Défense Extérieure Contre l'Incendie - DECI

## Le SIDECI - Schéma Intercommunal de Défense Extérieure Contre l'Incendie

Ce schéma permettra d'améliorer la DECI existante et future, de prévoir les actions à mettre en place en tenant compte des évolutions des risques et des développements urbains et de disposer d'un document d'analyse et de planification de la DECI au regard des risques présents et à venir.

Ce schéma, réalisé par le bureau d'étude RisCrises en concertation avec divers services impactés par la défense incendie (Élus, CASC, Urbanisme, Sdis84, Rhône-Ventoux, Suez...), a débuté en juillet 2022.

Sa restitution par le bureau d'étude a eu lieu le 21 Septembre. Ce bilan a permis de mettre en avant la qualité de la DECI existante, de la nécessité d'y apporter toutefois quelques améliorations nécessaires, de formaliser et prioriser les actions et investissements qui devront être mis en place dans les prochaines années en fonction des spécificités propres à chaque commune de la CASC.

## Le contrôle obligatoire des hydrants

En année paire, ce sont les communes de Pernes-les-Fontaines et Sorgues qui sont concernées.

- Pernes-les-Fontaines :

225 poteaux incendie : 12 960 €

- Sorgues :

340 poteaux incendie : 19 584 €

## Création et remplacement de poteaux incendie (PI)

### ■ Althen-des-Paluds

Remplacement de 1 PI et réparation canalisation : 6 080,78 €

### ■ Bédarrides

Remplacement de 2 PI : 8 230,11 €

### ■ Monteux

Création de 1 PI : 6 006,52 €

Création de 5 PI : A la charge de SPL Beaulieu

Remplacement de 1 PI : 3 599,75 €



### ■ Pernes-les-Fontaines

Création de 2 PI : 8 751,43 €

Remplacement de 3 PI : 10 539,55 €

### ■ Sorgues

Création de 4 PI : 18 159,40 €

Création de 5 PI : Prise en charge privée

Remplacement de 2 PI : 5 427,77 €

## Le contrôle annuel obligatoire des Défibrillateurs Automatisés Externes - DAE

Selon la réglementation en vigueur, chaque EPCI est responsable de l'entretien et du bon fonctionnement des défibrillateurs qu'il met à disposition dans les espaces publics. Cela inclut des vérifications régulières sur nos 11 sites pour s'assurer que les appareils sont en bon état de marche, que les batteries sont chargées et que les électrodes sont dans la date de péremption.

Contrôle effectué  
en septembre :  
1913,15 €

# Unité Cycle de l'Eau

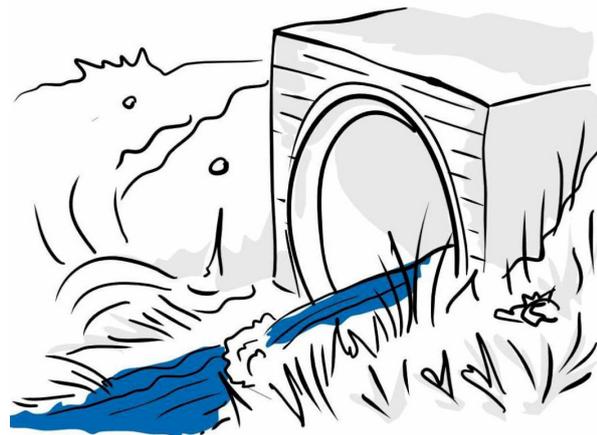
L'Unité Cycle de l'Eau au sein l'agglomération œuvre à différents niveaux dans la gestion de l'eau.

## Le grand cycle de l'eau

Le grand cycle de l'eau, concerne les cours d'eau et rivières.

La compétence GÉMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) créée en 2018, a été transférée aux différents Syndicats de rivières déjà existants sur le territoire et structurés en bassins versants : le Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues (SMBS), le Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provence (SMOP), l'Établissement Public Sud Ouest Mont Ventoux (Epage SOMV) et le Syndicat Intercommunal de l'Aménagement de la Nesque (SIAN).

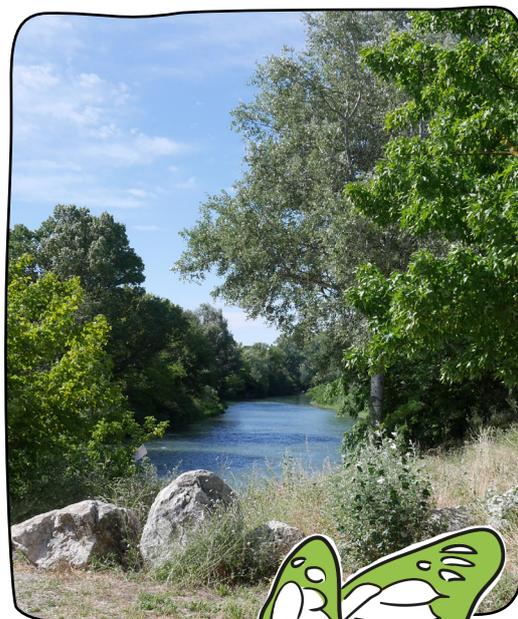
L'Agglomération participe à tous les comités de suivi des différentes actions menées par ces syndicats : études d'aménagements nécessaires au bon fonctionnement des cours d'eau, déclarations des Systèmes d'Endiguement, contrats de rivières, gestion des zones humides, gestion du risque inondation, programmes pluriannuels d'entretien...



## Le petit cycle de l'eau

Le petit cycle de l'eau, concerne les ruissellements des eaux de pluie en zone péri-urbaines et la gestion des réseaux d'eaux pluviales en zone urbaine :

- Entretien en régie et contrôle des 2 stations d'isolement situés à Bédarrides et à Sorgues.
- Réalisation de travaux sur le pluvial afin de limiter les inondations urbaines : extension du réseau pluvial rue Cessac, mise en place d'une rétention en blocs modulaires quartier des Peupliers, réalisation de 3 piézomètres quartier des Daulands pour assurer un suivi de nappe, à Sorgues : 150 000 €
- Mise à jour du réseau pluvial sur l'outil cartographique, en collaboration avec les équipes travaux et le géomaticien.
- Accompagnement des projets d'urbanisation du territoire, afin de lutter contre les inondations, en mettant en place des solutions efficaces d'infiltrations des eaux de pluie au plus près des besoins, et en responsabilisant chaque pétitionnaire de projet, l'infiltration à la parcelle reste la règle : 152 avis donnés sur les dossiers d'urbanisme pour l'année 2024.



## L'unité Cycle de l'Eau, une référence

L'unité Cycle de l'Eau est la référence dans l'appliquer de la réglementation sur la gestion de l'eau. Les droits et devoirs liés à l'usage de l'eau sont encadrés par différentes lois, dont la plus ancienne est le Code Civil. D'autres réglementations importantes incluent le Code Général des Collectivités Territoriales, le Code de l'Environnement, et le Code de la Voirie Routière.

**Dans son rôle de référent, le service :**

- entretient les échanges avec tous les acteurs de l'eau : les services de l'État (Préfecture, DDT, les DREAL), les Associations d'irrigants (ASA du Canal de Carpentras, ASA des Canaux de la Plaine d'Avignon), les gestionnaires de mayres et fossés (ASCO de Pernes et de Bédarrides), les Syndicats de production d'eau, le Plan Rhône, le Plan sécheresse, la CNR et les administrés.
- anime des journées thématiques auprès du public comme la journée de sensibilisation sur les Déchets dans l'Eau, à Sorgues, en collaboration avec les services des Eco-ambassadrices.



# Social

Cela concerne l'inclusion de l'ensemble des habitants.  
Cela implique la mise en place de politiques d'accompagnement, d'aide et d'action sociale adaptées aux besoins de la population.

Cela passe par plusieurs champs d'action et dispositifs :

- l'accès au droit
- la coordination d'une politique en direction de la famille avec la Convention Territoriale globale
- l'accompagnement des citoyens de quartiers « prioritaires » avec la politique de la ville
- la prévention de la délinquance et la sécurité avec le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)
- La mise en place d'un Programme de Réussite Éducative



## CDAD - Accès au droit

L'accès au droit permet de rapprocher la justice du citoyen. Une convention avec le CDAD prévoit le déploiement d'actions sur l'ensemble du territoire des 5 communes membres.

L'objectif est de simplifier et de faciliter l'accès au droit par la mise en place :

- d'un service d'accueil gratuit et confidentiel
- d'une aide pour l'accomplissement de démarches nécessaires à l'exercice d'un droit ou à l'exécution d'une obligation
- des informations dans différents domaines du droit
- d'un accès à des consultations juridiques gratuites
- d'un accès à des modes alternatifs de résolution des conflits (tels que la conciliation et la médiation)
- des actions de sensibilisation thématiques notamment en direction des jeunes.

Cela couvre l'ensemble des domaines du droit : droit de la famille, droit des étrangers, droit du logement, droit de la consommation, droit des successions...

Ce nouveau partenariat permettra de fédérer des compétences multiples et complémentaires dans l'intérêt des citoyens justiciables. Il définira les objectifs, les modalités d'organisation et le financement du programme d'action.

Dans le cadre de cette convention, des actions spécifiques notamment en direction des jeunes ont été organisées : visite du Tribunal Judiciaire d'Avignon, intervention sur le harcèlement scolaire en direction des collégiens et des professionnels, intervention sur les conséquences d'un casier judiciaire non vierge.

## Actions 2024

- Procès fictifs et conséquences d'un casier judiciaire non vierge proposés aux établissements, accueil jeunes, centre sociale, point information jeunesse
- Intervention de SOS avocats d'enfants au sein d'un établissement scolaire
- Visite du Tribunal Judiciaire d'Avignon
- Intervention de la compagnie un, deux, trois, soleil, sur le thème des enfants abandonnés, dans le cadre de la Journée nationale de l'accès au Droit



# Convention Territoriale Globale – CTG

Signée entre la CAF de Vaucluse et l'agglomération, la Convention Territoriale Globale a pour objectif de mettre en réseau les acteurs du territoire sur les thématiques de la Petite Enfance et de la Parentalité, de l'enfance et de la Jeunesse, du Handicap, du logement et de l'accès aux droits.

Cette démarche vise à mettre les ressources de la CAF, tant financières que d'ingénierie, au service d'un projet de territoire afin de délivrer une offre de services complète, innovante et de qualité aux familles.

La CTG représente également le vecteur pour décliner à l'échelle du territoire les politiques publiques portées par la branche famille.

Concrètement, il s'agit de mettre les acteurs en mouvement, en coordonnant avec l'ensemble des communes membres de la CASC, la CAF de Vaucluse et l'agglomération, des projets concertés qui font sens sur notre territoire.



## Bilan 2024

### Petite enfance et parentalité

- Mise en place et animation du réseau de la petite enfance composé de l'ensemble des crèches des communes de l'agglomération.
- Analyse des pratiques professionnelles des équipes de direction des crèches.
- Mise en place du RPE intercommunal « Maison des Familles » à Montoux.
- Étude de mutualisation des achats de fournitures.
- Crèche Pernes-les-Fontaines : 7 places supplémentaires.
- Crèche Sorgues : 7 places supplémentaires dont 3 AVIP (à vocation d'insertion professionnelle).
- Organisation de l'événement «La semaine de la Petite Enfance» de 2025.

### Enfance et jeunesse

- Formation des animateurs : 10 BAFA et 5 BAFD
- Réalisation d'un questionnaire envoyé à toutes les familles dont les enfants fréquentent un accueil de loisirs
- Harmonisation de la modulation du quotient familial



## ■ Handicap

- Formation des animateurs : accueil d'un enfant en situation de handicap.
- Poursuite du diagnostic des structures liées au handicap et mise en réseau.

## ■ Logement et cadre de vie

- Organisation d'ateliers dans le cadre de la labellisation de la commune de Monteux « Ville des aînés ».
- Participation aux travaux dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme de la demande et des attributions de logements sociaux.
- Lutte contre l'habitat indigne et insalubre : concertation avec les différents acteurs de l'agglomération.
- Formation : recherche de solutions pratiques aux besoins de logements de personnes porteuses de handicap.
- Intégration de la direction urbanisme de l'agglomération dans le cadre du PLH

## ■ Accès au droit

- Transfert de la compétence France Services à l'agglomération au 1<sup>er</sup> janvier 2025
- Diagnostic des permanences existantes : rencontres avec les partenaires
- Travail sur l'ouverture d'une antenne France Services à Monteux et de permanences à Pernes-les-Fontaines



# Politique de la ville

La politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité nationale et locale envers les quartiers défavorisés et leurs habitants dans laquelle les communes de Monteux et de Sorgues sont inscrites. Elle est conduite par l'État, les collectivités territoriales et leurs groupements dans l'objectif commun d'assurer l'égalité entre les territoires, de réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines et d'améliorer les conditions de vie des habitants.

## ■ Un nouveau Contrat de Ville 2024/2030

L'agglomération s'engage dans un nouveau Contrat de Ville intitulé « Engagements quartiers 2030 » signé le 17 décembre 2024, constituant le cadre d'actions de la Politique de la Ville pour la période

2024-2030 au bénéfice de 4 quartiers du territoire définis comme prioritaires par l'État. Ainsi, ce sont près de 5 500 habitants pour lesquels les acteurs partenaires du territoire engagés dans la Politique de la Ville œuvreront, avec comme enjeux principaux d'améliorer les conditions de vie des habitants de ces quartiers.

**quartiers2030**

## ■ Un engagement collectif

Cadré et officialisé par les services de l'État, le nouveau Contrat de Ville établi pour la période 2024-2030 a été adopté par le Conseil Communautaire du 16 décembre 2024, ainsi que par les assemblées délibérantes de Monteux et Sorgues. Ce contrat de ville est défini pour 6 ans. Ce document permet de co-construire, avec tous les partenaires et les habitants, des actions et solutions en faveur des habitants des 4 quartiers prioritaires.

## ■ Les Quartiers Prioritaires de la Ville

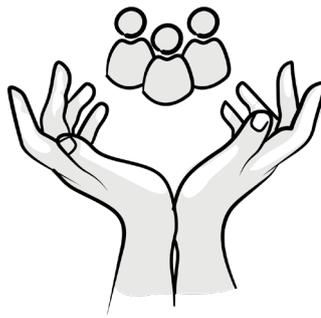
5 470 habitants sur 4 quartiers sont concernés par la géographie prioritaire soit environ 10.8 % de la population du territoire.

## ■ Monteux - 1 quartier

Vieux Moulin - Centre-ville - Les Mûriers  
1 449 habitants

## ■ Sorgues - 3 quartiers

Chaffunes - 1 112 habitants  
Général Establet - 1 542 habitants  
Griffons – Centre-ville - 1 367 habitants



### Portrait des Quartiers Prioritaires de la Ville :

- Une population jeune
- Une part importante de familles monoparentales
- Des taux de pauvreté importants et une faible mixité sociale
- Des difficultés scolaires plus importantes qu'ailleurs

## De nouvelles priorités pour « Engagements Quartiers 2030 »

Il incarne une vision partagée et un engagement de tous les partenaires à coopérer au service des habitants des quartiers prioritaires de la ville.

### ■ Défi 1 - Emploi Insertion Formation et Entrepreneuriat

- Accompagner les habitants vers l'emploi ou le retour à l'emploi
- Mobiliser les entreprises autour des jeunes en lien avec l'Éducation nationale

### ■ Défi 2 - Parentalité et enjeux éducatifs

- Renforcer et consolider le Programme de Réussite Éducative (PRE), pour les enfants et leur famille
- Soutenir et mobiliser les parents

### ■ Défi 3 - Habiter et vivre ensemble

- Favoriser le "vivre ensemble"
- Favoriser l'entretien et l'amélioration du cadre de vie
- Accueillir et accompagner les "nouveaux-arrivants" dans les QPV
- Sensibiliser à la transition écologique
- Favoriser la mobilité des habitants
- Agir sur la sécurité et la prévention de la délinquance des jeunes

### ■ Défi 4 - Favoriser l'émancipation des habitants par la pratique sportive et culturelle

- Mobiliser les associations culturelles et sportives
- Sensibiliser les familles à la pratique sportive et culturelle, renforcer l'accompagnement des parents à l'accès aux différents services.
- Développer l'offre d'activité physique adaptée
- Remobiliser les jeunes les plus éloignés de la pratique culturelle et sportive en mobilisant les associations du territoire et hors territoire.
- Favoriser la circulation des publics entre les QPV et les équipements sportifs et culturels de l'agglo

### ■ Défi 5 - Précarité et santé

- Accès aux droits
- Accès aux soins (focus sur la santé mentale)
- Réflexion sur la mise en place d'un Contrat Local de Santé en coordination avec l'ARS, l'État et la CASC.



# Programme de Réussite Éducative

Les Programmes de Réussite Éducative sont issus du plan de cohésion sociale de juin 2004 et de la loi de cohésion sociale du 18 janvier 2005. Inscrits dans le cadre de la politique de la ville, ils s'adressent aux enfants de 2 à 16 ans présentant des signes de fragilité ou ne bénéficiant pas d'un environnement social, familial et culturel favorable à leur développement harmonieux.

Le Programme de Réussite Educative se présente sous la forme d'un accompagnement individuel et global de l'enfant et de sa famille. Il vient compléter les dispositifs éducatifs existants grâce à un travail partenarial.

Le portage intercommunal des contrats de ville a permis, depuis janvier 2023, de favoriser l'inscription des quartiers dans les dynamiques intercommunales et par ce biais la création d'un PRE à l'échelle des deux communes de Sorgues et Monteux.

## ■ Un Programme de Réussite Éducative permet de :

- Lever les freins à l'épanouissement personnel de l'enfant
- Développer sa confiance en lui
- Valoriser ses capacités
- Soutenir les parents dans l'éducation
- Faciliter la relation parent-enfant
- Accompagner la famille

Le Programme de Réussite Éducative permet globalement un accompagnement individuel, centré sur l'enfant, libre et gratuit.



## ■ Bilan 2024

### ■ Accompagnements - De janvier à novembre

- 19 enfants suivis sur Sorgues
- 9 enfants suivis sur Monteux

### ■ Actions collectives menées à Monteux et à Sorgues

- 13 ateliers «Des mots pour réussir»
- 17 accompagnements «À la découverte de l'art»
- 27 ateliers «Jouons et cuisinons ensemble»
- Aide à la pratique sportive : 9 sorties sportives organisées, 3 aides financières pour permettre l'inscription dans un club de sport et 1 aide administrative

### ■ Actions individuelles menées pour les 2 communes

- 28 accompagnements individuels
- 6 réorientations vers des partenaires

### ■ Actions partenariales réalisées

- Une trentaine de réunions, rencontres et actions partenariales
- Un double accompagnement fluide avec l'EDÉS



# Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance - CISPD

## Stratégie nationale de prévention de la délinquance 2020- 2024

Dans le cadre de la stratégie nationale de prévention de la délinquance, un plan d'actions a été élaboré en tenant compte des problématiques du territoire.

Des groupes de travail sont organisés en lien avec les différents axes afin de mettre en oeuvre le plan d'actions. Des rencontres ont eu lieu avec l'ensemble des forces de police pour permettre un vrai partenariat pluridisciplinaire entre tous les acteurs de la sécurité.

Ces rencontres permettent notamment d'évoquer les problématiques rencontrées.

Au-delà des enjeux liés à la prévention de la délinquance, le CISPD est un espace de travail.

En effet, il permet de réunir régulièrement les forces de l'ordre de notre territoire : Police Nationale, Police Municipale et Gendarmerie.

Il s'agit également d'un lieu de concertation entre les partenaires : Délégué du Préfet, Délégué du Procureur, Éducation nationale, transporteurs (transport scolaire), SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation), CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles), l'Anah (Agence nationale de l'habitat), les assistantes sociales...

### 40 mesures pour dynamiser la politique de prévention de la délinquance

AXE 1 : les jeunes, agir plus tôt et aller plus loin dans la prévention

AXE 2 : aller vers les personnes vulnérables pour mieux les protéger

AXE 3 : la population, nouvel acteur de la prévention de la délinquance

AXE 4 : le territoire, vers une gouvernance renouvelée et efficace



## Bilan des actions 2024

- Le passeport pour adolescents mis en place sur la ville de Sorgues
- Rencontres partenariales sur les quatre axes de travail
- Rencontres partenariales Polices Municipales, Police Nationale et Gendarmerie
- Dans le cadre des violences faites aux femmes, un guide d'orientation et une fiche de procédure d'accompagnement des victimes ont été créés à destination des élus
- Initiation au self-défense par l'association Krav Maga de Sorgues
- Réunion d'informations collective à destination des professionnels
- Présentation de la « justice restaurative » sur le volet prise en charge des auteurs de violences
- Accueil de TIG
- Mise en place de la mesure d'intérêt éducatif





